BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3868 du Vendredi 22 Mars 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

42e anniversaire de la mort du cardinal Emile Biayenda

Pasteur vénéré, don de Dieu

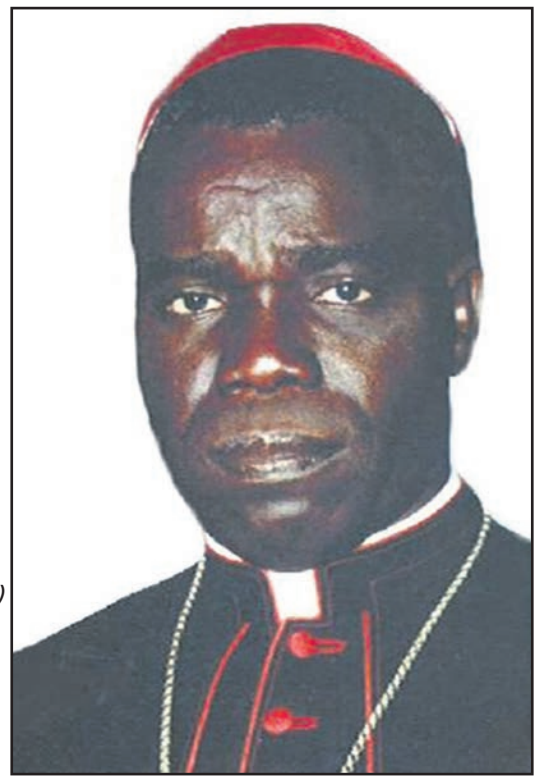

(P.9)

Erratum

Contrairement à ce que nous avons annoncé (La Semaine Africaine n°3867 du mardi 19 mars 2019, en page 8), Sœur Thècle Saurelle Bahamboula a été nommée Coordonnatrice du Groupe scolaire Sacré-Cœur, en remplacement de Sœur Claire Foueti Nganga, décédée, et non Directrice de l'Ecole catholique dans l'archidiocèse de Brazzaville.

Avec nos excuses!

Editorial

Quarante-deux ans après

Journée internationale de la Francophonie

Jean-Claude Gakosso: Œuvrer au renforcement de la coopération linguistique

(P.3)

Union pour la République (UR)

Benjamin Bounkoulou veut repositionner son parti sur la scène politique

(P.3)

Centrafrique

Le gouvernement et les groupes armés parviennent à un compromis

(P.7)

Coopération

Faire durer la paix dans le Pool pour y enrayer la malnutrition

(P.6)

Zina Hope, artiste-musicienne et animatrice télé

Libérer la femme du carcan des traditions inhibantes

(P.12)

Coup d'oeil en biais

L'éternelle pénurie de carburant à Brazzaville

(P.6)

Projet d'appui à la lutte contre le Paludisme au ***Congo financé par le Fonds mondial***
Reference de la subvention: COR -M-CRS

Acquisition de service – Transport des MILDA

La République du Congo a obtenu une subvention du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (le *«Fonds Mondial»* essentiellement focalisée autour d'une distribution de masse de Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA). L'ONG Catholic Relief Service (CRS) a été retenue comme Récipiendaire Principal (PR) pour la mise en œuvre de cette Subvention. CRS a l'intention d'utiliser une partie du montant de cette subvention pour se procurer le service de transport des moustiquaires MILDA.

Catholic Relief Services (CRS)/Congo invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leurs offres sous pli scellé pour le transport des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action MILDA.

Les entreprises ou les personnes intéressées à participer peuvent obtenir une copie électronique du dossier d'appel d'offres en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante: bidroc@crs.org

Les candidats potentiels sont tenus de fournir leurs noms et leurs coordonnées (y compris leurs adresses de courrier électronique) afin qu'ils puissent être informés de toute modification apportée au dossier d'appel d'offres et/ou recevoir des éclaircissements faisant suite à des questions posées par d'autres candidats.

Les offres doivent rester valides pour une durée de 90 jours suivant la date limite de soumission des offres.

Les offres doivent être «remises en main propre à l'adresse ci-dessous» au plus tard le 04 AVRIL 2019
à 10: 00 (GMT+1) l'heure de clôture de l'appel d'offre. Les enveloppes seront ouvertes le Mardi 09 AVRIL 2019 à 14h00, GMT+1) en présence des représentants des candidats qui décideront d'assister à la séance d'ouverture de l'offre publique qui aura lieu à l'adresse ci-dessous.

Catholic Relief Services (CRS) – Congo
Rue de Duplex, quartier Blanche Gomes,
Derrière l'ambassade des Etats Unis, Centre-Ville, Brazzaville

Les offres reçues après la date limite seront rejetées.

Le Directeur Pays a. i

Njara RAKOTONIRINA

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE
ANNONCE NUMERO 019-007

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE: INVESTIGATEUR JUNIOR
Grade - FSN-07
Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 18 Mars 2019
DATE DE CLOTURE: 1 Avril 2019

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un/une Investigateur Junior ayant une licence en droit pénal ou équivalent, une bonne maitrise de la langue anglaise et du français ainsi qu'un minimum d'expérience de deux (2) ans dans le secteur de l'investigation. Sous la supervision de l'investigateur principal, le/la titulaire du poste sera en charge de toutes les tâches liées aux investigations, a la sécurité et la protection du personnel et des biens de la mission américaine. Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/
Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants:

06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/
06-612-2133
Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.
AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville–Boulevard Denis Sassou N'Guesso
N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email: BrazzavilleHRjobs@state.gov

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE
ANNONCE NUMERO 019-006
OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE: TECHNICIEN AUDIO-VISUEL
Grade - FSN-07
Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 8 Mars 2019
DATE DE CLOTURE: 22 Mars 2019

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un/une Technicien(e) Audio-Visuel ayant un diplôme d'études secondaires, une bonne maitrise de la langue anglaise et du français ainsi qu'un minimum d'expérience de deux (2) a trois (3) ans en informatiques, électronique générale, audiovisuel, installation VSAT. Sous la supervision du responsable informatique, le/la titulaire du poste sera en charge de toutes les tâches audiovisuelles, des connexion internet résidentielles et du réseau informatique de la librairie de la Chancellerie. Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/
Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants:

06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville–Boulevard Denis Sassou N'Guesso
N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email: BrazzavilleHRjobs@state.gov

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°007 / DURQuaP /2019
REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DES ÉTUDES TECHNIQUES ET LE CONTRÔLE–SUPERVISION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS SCOLAIRES DE MOUNTOU MAVOUNGOU (QUARTIER TCHINIAMBI – ARRONDISSEMENT 3: LOANDJILI) ET BENJAMIN PAMBOU (QUARTIER MBOUKOU ARRONDISSEMENT 1: TIÉ-TIÉ)

N° de Prêt : BIRD 8588-CG
N° de référence: CG-DURQuaP-056-SC-QC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «Etudes techniques et contrôle –supervision des travaux de réhabilitation des écoles primaires Mountou MAVOUNGOU (Quartier Tchiniambi – Arrondissement 3: Loandjili) et Benjamin PAMBOU (Quartier Mboukou Arrondissement 1: Tié-tié)».

2. Les services de consultant («Services») consistent à élaborer les études techniques (APS, APD et DAO) et d'assurer le contrôle et la supervision des travaux de réhabilitation des écoles primaires Mountou MAVOUNGOU (Quartier Tchiniambi) et Benjamin PAMBOU (Quartier Mboukou) en tenant compte des objectifs quantitatifs et des coûts estimés dans le cadre du projet.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants («Consultants») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont: (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode «Qualification de Consultants «QC» telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 08 avril 2019 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya);
Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO;
BP: 14 729 – Brazzaville –
République du Congo.

Tél: 22 613 90 36 /
(+ 242) 05 776 90 57
06 667 22 29
Email: cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur du Projet,

BATOUNGUIDIO. -

Journée internationale de la Francophonie

Jean-Claude Gakosso: Œuvrer au renforcement de la coopération linguistique

Chaque année, le 20 mars, est célébrée la Journée internationale de la Francophonie. Les 300 millions de Francophones sur les 5 continents fêtent leur langue en partage et la diversité de la Francophonie, à travers des concours de mots, des spectacles, des festivals de films, des rencontres littéraires, des rendez-vous gastronomiques, des expositions artistiques. Cette date a été choisie en référence au 20 mars 1970, marqué par la création à Niamey (Niger) de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), future Organisation internationale de la Francophonie. Au Congo, cette commémoration a eu lieu au ministère des Affaires étrangères, sous le patronage du ministre Jean-Claude Gakosso.

Jean-Claude Gakosso

Animée par deux orchestres tradi-modernes, cette célébration placée sous le thème: «En français, s'il vous plaît», a connu trois moments forts. D'abord, la lecture du message de la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Mme Louise Mushikiwabo, lu par le directeur de la Francophonie.

Mme Louise Mushikiwabo suggère que soient menées les actions concrètes et réalisées pour un repositionnement de la langue française. *«Redonnons au français une vraie visibilité sur la scène; assurons lui une plus forte présence sur la toile, dans les médias et dans la vie de tous les jours. Qu'elle soit encore plus une langue de création, d'innovation, la langue du droit, de la science, des technologies et de l'économie. Travaillons ensemble pour faire rayonner la langue française. Ensemble, nous pouvons partager beaucoup plus. Et cela, en français, s'il vous plaît»*, a-t-elle exhorté.

Ensuite, il y a eu la remise des prix aux dix lauréats des concours de dictée (Collèges) et de dissertation philosophique (Lycées) organisés pour la circonstance. Puis, le ministre Jean-Claude Gakosso a délivré le message du Gouvernement relatif à cette journée. Il a commencé par rendre hommage aux initiatives et pionniers du traité qui consacre l'éveil de la culture francophone en Afrique sous le couvert de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), à savoir: Léopold Sédar Senghor, Habib Bourguiba, etc.

Pour le ministre, la langue française constitue *«notre patrimoine commun que nous devons préserver comme la prunelle des yeux…Il est clair que les dérives d'une mondialisation débridée et non respectueuse des pluralités des visions, de la pluralité des héritages et du multilinguisme gène considérablement la promotion et le rayonnement de la langue française. Aussi notre organisation francophone est-elle appelée à jouer un rôle essentiel en faisant de l'apprentissage du français, une tâche essentielle. C'est une priorité absolue dans les Etats membres. L'OIF a vocation au sein de son espace à renforcer l'usage du français comme langue de coopération, d'enseignement et de développement»*, a-t-il dit.

Tout en préservant les langues locales, a dit Jean-Claude Gakosso, la Francophonie du XXI siècle doit travailler au renforcement de la coopération avec les autres zones linguistiques. Il a rappelé qu'en République du Congo, le français est à la fois langue officielle et d'enseignement. *«Notre pays peut s'honorer sans vanité de compter une pléiade d'écrivains de bonne renommée qui manie le français avec beaucoup d'aisance, tout en y apportant ce petit piment tropical congolais. Parmi eux: Jean Malonga, Henri Lopes, Jean-Baptiste Tati-Loutard, Alain Mambanckou, Letembet Ambili, Emmanuel Dongala,etc»,* a expliqué le ministre.

Sur le plan externe, *«cet effort se traduit par l'adhésion de notre pays aux engagements consignés dans le plan d'urgence ainsi que par la ratification de la convention sur la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles»*, a poursuivi Jean-Claude Gakosso.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Union pour la République (UR)

Benjamin Bounkoulou veut repositionner son parti sur la scène politique

L'Union pour la République (UR) de Benjamin Bounkoulou a célébré samedi 16 mars 2019 à Brazzaville, le 24e anniversaire de sa création. Quelques responsables des partis de la majorité présidentielle étaient présents. Benjamin Bounkoulou a appelé ses militants à se remobiliser et à se mettre en ordre de bataille afin de revitaliser le parti. Il a aussi lancé les travaux préparatoires du congrès du parti prévu en 2020.

Benjamin Bounkoulou

Tout en rappelant le contexte et les circonstances de la célébration de cet anniversaire, Benjamin Bounkoulou affirme que pour mieux scruter l'horizon, il faut d'abord marquer une halte en vue de revisiter le passé. *«C'est à cette revisitation qu'aujourd'hui et maintenant, notre parti, l'Union pour la République, va s'employer en vue de tirer les leçons du passé et pour un meilleur recadrage de ses ambitions et de son action»*, a-t-il indiqué.

Portée sur les fonts baptismaux le 17 mars 1995, l'UR est l'un des plus vieux partis de la majorité présidentielle. En 24 ans de parcours et de lutte politique, le parti a connu plusieurs péripéties sombres, notamment les départs de ses cadres et militants et des décès. *«l'UR ne saurait les oublier pour les loyaux services rendus au parti et les sacrifices consentis»,* a-t-il dit.

Le parti a aussi connu des contre-performances électorales. De 11 parlementaires en 1995, aujourd'hui il ne compte que des conseillers locaux. Pour Benjamin Bounkoulou, le temps est arrivé pour se remobiliser et se mettre en ordre de bataille afin de revitaliser le parti.

Pour cela, *«il faut adapter les textes organiques du parti aux exigences du présent, et aller à la conquête et à la reconquête des militants dans tous les départements du Congo. Un tel objectif peut paraître ambitieux, j'en suis conscient. Mais unis et déterminés, nous pouvons ensemble faire bouger les lignes. Il nous faut davantage partager notre idéal et demeurer une force politique active au sein de la majorité présidentielle»,* a-t-il déclaré.

Prenant en compte les doléances de la base de voir leur formation politique retrouver son dynamisme et ses automatismes fonctionnels, le bureau du Conseil national a décidé de mettre en place une commission préparatoire du congrès du parti. D'où le lancement des travaux préparatoires de ce congrès dont la tenue est fixée à l'horizon 2020.

Ainsi, les cadres et militants sont appelés à conjuguer leurs efforts pour la réussite de cet événement. *«Nous voulons d'un parti rénové, moderne, adapté aux enjeux que nous impose l'environnement national et international du 21e siècle. Un parti plus apte à répondre aux besoins de ses membres et des Congolais sur toute l'étendue du territoire»,* a précisé Benjamin Bounkoulou.

Pascal AZAD DOKO

Contrôle des fonctionnaires

Le site est déjà lancé à Mpila

Le directeur de cabinet du vice-premier ministre, chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'état, du travail et de la sécurité sociale, Josias Itoua Yocka, a procédé lundi 11 Mars 2019, à Brazzaville, au lancement du site situé à l'Ecole supérieure africaine des Chemins de fer à M'pila, pour recevoir 4525 agents qui ne se sont jamais présentés au recensement et dont les salaires du mois de février sont «consignés». Ce contrôle des fonctionnaires a suscité un engouement particulier. Le vice-premier ministre Firmin Ayessa l'avait souligné lors de la conférence de presse qu'il a animée le 23 février dernier.

Aujourd'hui les 4525 agents concernés sont donc appelés à apporter la preuve de leur appartenance à l'administration publique et les justifications de leur absence aux deux premières phases du recensement. Parmi les pièces exigées il y a, entre autres, la présence au poste établie en 2019; la note d'affectation ou de nomination et l'attestation de présence au poste actuel.

Ils ont un mois pour le faire, c'est-à-dire du 11 mars au 11 avril 2019. Gabriel Moussiengo, inspecteur général des services administratifs à la Fonction publique, explique les dispositions prises pour le déroulement du contrôle: *«Ces agents sont répartis en deux groupes: 4525 qui ne se sont jamais présentés au recensement dont les salaires sont consignés; il y a aussi le deuxième groupe de 673 agents qui s'étaient présentés lors des réclamations mais pour lesquels nous avons pensé qu'il va falloir faire un autre contrôle pour vérifier s'ils sont toujours à leur poste de travail»*, a-t-il expliqué.

Il a toutefois précisé que les membres du comité ne recevront que des dossiers complets justifiant leur appartenance à la Fonction publique, afin de percevoir le salaire du mois de février. Ceux qui ont pris d'assaut le site dès les premières heures de la matinée sont confiants. *«Si vous me voyez ici tôt le matin, c'est que je suis serein et confiant. Je suis très surpris que mon nom soit porté sur la liste des agents qui ne se sont pas présentés au recensement. C'est peut-être une erreur de l'administration, je me suis toujours présenté à chaque recensement, j'ai tous mes documents pour me justifier»,* a déclaré un agent. Un autre, par contre, a reconnu que pendant la période concernée, il ne se trouvait pas au pays, il était évacué sanitaire dans un hôpital en Europe.

Il a indiqué qu'il avait les papiers pour le prouver. Pour cet agent, *«l'initiative est bonne, il faut aller jusqu'au bout pour avoir enfin la maîtrise des effectifs réels des fonctionnaires et même de la masse salariale».*

P.A.D.

Editorial

Quarante-deux ans après

En quarante-deux ans passés à pleurer le Cardinal, nous n'avons sans doute pas encore bien saisi toute la portée du double drame qui nous frappa en mars 1977. D'abord un président, le Commandant Marien Ngouabi, puis l'Archevêque de Brazzaville, le Cardinal Emile Biayenda. Tous deux furent emportés par la violence et notre incapacité à entrevoir un futur de coexistence pacifique. Mais en ce 22 mars 2019, tout comme il y a trois jours, le 18 mars, les sentiments qui nous animent devraient être ceux du renoncement définitif aux voies qui valurent une telle tragédie.

Ces deux morts devraient représenter le sceau du destin lié; la marque de Congolais que les aléas de l'Histoire ne devraient plus désagréger. Bel idéal, encore trop enrobé de pas mal de suspicions et d'hypocrisie: mais qui a dit que l'idéal ne pouvait pas se réaliser? Qu'il était condamné à rester végétatif, inatteignable? Et si, 42 ans après, l'idéal a commencé à prendre forme? A dire vrai, et quelles que soient nos convictions religieuses et politiques, le mois de mars vient toujours nous rappeler que s'il y a des erreurs «irrattrapables», les futurs, eux, sont toujours possibles. A portée de rêve, surtout en tant que Nation.

Pour les chrétiens que nous sommes, il est des questions qui aujourd'hui aiguisent la curiosité. Par exemple: à quand la béatification solennelle du Cardinal Emile Biayenda? Au sein de l'Eglise catholique et de certaines communautés chrétiennes du Congo, la sainteté du Cardinal est bien assise. Cette dévotion populaire est un premier miracle autour d'un martyre qui pourtant n'était pas évident. Aujourd'hui, le fait que des mouvements d'apostolat prient nuit et jour pour la Cause de béatification du Cardinal Biayenda est une reconnaissance de son destin de rassembleur et d'intercesseur. A quand la béatification? A Rome, on assure que le processus est avancé. A quand un nouveau cardinal ? L'Eglise dira ce qu'inspire sa sagesse.

Un autre signe de cette espérance qui gagne les cœurs est aussi l'affluence qui ne se dément jamais au Mont Cardinal Emile Biayenda, là où il fut assassiné. Les sociologues la mettront sur le compte d'une religiosité d'autant plus débordante que nos populations sont dans la désespérance, la crise économique ou sociale aidant. Peut-être. Il y a longtemps pourtant qu'au Congo la religion a cessé d'être «l'opium du peuple». Malades et bien-portants, dirigeants et simples citoyens ont été gagnés à l'idée du respect de l'Immanence. Cette foi débordante accomplit les miracles du quotidien dans un pays où il y aurait mille et une choses désespérantes.

Dans tous les cas, si c'est l'idée de Dieu qui fait tenir les Congolais ensemble, où est le mal ? Nous savons qu'un bon chrétien est aussi par essence un bon citoyen. Dans nos communautés ethniques, si diverses et si promptes à se fermer les fronts cycliquement, réjouissons-nous qu'un Cardinal bien de chez nous trouve suffisamment grâce aux yeux de Dieu et pour nous amener à nous traiter en frères. Y compris dans une diaspora si souvent portée vers la grogne et la cacophonie. La statue du Cardinal, don des chrétiens de Pologne, va nous arriver dans les prochaines semaines. Des laïcs réunis en association – l'ACEB-France - font aboutir ce projet. Les miracles ne sont pas dans les choses extraordinaires, mais dans le quotidien des menues choses difficiles. Demandons au Cardinal de nous aider à le comprendre

Albert S. MIANZOUKOUTA

croix-rouge française

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT LOCAL

Réf : CG-DELEG CRF-2019-ENTRETIEN & VE- Appel d'offres N° AO/04/CG/2019

Dans le cadre de ses activités humanitaires au Congo., la Croix-Rouge Française souhaite acheter les biens décrits ci-dessous:
Fournitures de produits d'hygiène, d'entretien, de réception et équipements divers
Nous invitons les entreprises souhaitant soumissionner au lot à venir retirer un dossier à la Croix-Rouge Française avant le 10/04/2019 à 15 heures précises à l'adresse suivante :

Croix-Rouge Française :
290 Ter Batignolles
Contact : Mme Siassia Elvyne
Téléphone : (+242) 05 301 12 73
Ou par courrier électronique
achat-congo.frc@croix-rouge.fr
avec cclog-congo-frc@croix-rouge.fr

La remise des dossiers d'appel d'offre est fixée au 15/04/2019 avant 15 heures précises.

croix-rouge française

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT LOCAL

Réf: CG-DELEG CRF-2019-PAPETERIE-Appel d'offres N°AO/01/CG/2019

Danslecadredesesactivitéshumanitairesau Congo, laCroix-RougeFrançaisesouhaiteacheterlesbiens décrits ci-dessous :

Fournitures de bureau et de papeterie

Nousinvitonslesentreprisessouhaitantsoumission-neraulotàvenirretirerundossieràlaCroix-Rouge Françaiseavantle09/04/2019à15heuresprécisesà l'adresse suivante :

Croix-Rouge Française :
290 Ter Batignolles
Contact : Mme Siassia Elvyne
Téléphone : (+242) 05 301 12 73
Ou par courrier électronique
achat-congo.frc@croix-rouge.fr
avec cclog-congo-frc@croix-rouge.fr

Laremisedesdossiersd'appeld'offreestfixéeau 12/04/2019 avant 15 heures précises.

croix-rouge française

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT LOCAL

Réf : CG-DELEG CRF-2019-QUINCAILLERIE-Appel d'offres N°AO/02/CG/2019

Dans le cadre de ses activités humanitaires au Congo., la Croix-Rouge Française souhaite acheter les biens décrits ci-dessous:

Fournitures de produits de quincaillerie et matériaux divers

Nous invitons les entreprises souhaitant soumissionner au lot à venir retirer un dossier à la Croix-Rouge Française avant le 09/04/2019 à 15 heures précises à l'adresse suivante :

Croix-Rouge Française :
290 Ter Batignolles
Contact : Mme Siassia Elvyne
Téléphone : (+242) 05 301 12 73
Ou par courrier électronique
achat-congo.frc@croix-rouge.fr
avec cclog-congo-frc@croix-rouge.fr

La remise des dossiers d'appel d'offre est fixée au 12/04/2019 avant 15 heures précises.

croix-rouge française

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT LOCAL

Réf: CG-DELEG CRF-2019-RESTAURATION- Appel d'offres N° AO/03/CG/2019

Dans le cadre de ses activités humanitaires au Congo., la Croix-Rouge Française souhaite acheter les biens décrits ci-dessous :

Prestation de services de restauration

Nous invitons les entreprises souhaitant soumissionner au lot à venir retirer un dossier à la Croix-Rouge Française avant le 09/04/2019 à 15 heures précises à l'adresse suivante :

Croix-Rouge Française :
290 Ter Batignolles
Contact : Mme Siassia Elvyne
Téléphone : (+242) 05 301 12 73
Ou par courrier électronique
achat-congo.frc@croix-rouge.fr
avec cclog-congo-frc@croix-rouge.fr

La remise des dossiers d'appel d'offre est fixée au 12/04/2019 avant 15 heures précises.

Port autonome de Pointe-Noire

L'UE et l'AFD financent la construction d'un port de pêche et d'un quai pour le trafic vrac et conventionnel

L'Ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo et le directeur de l'Agence française de développement (AFD), ont effectué le 14 mars 2019, une visite de travail au Port autonome de Pointe-Noire, où les deux institutions participent au financement d'un projet d'extension des infrastructures et de construction d'un port de pêche. Il intègre le programme d'urgence de développement du PAPN.

Afin d'améliorer ses infrastructures d'accueil et sa compétitivité, le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) a élaboré et exécute un programme d'urgence qui intègre plusieurs composantes. Entre-autres, la construction d'un quai long de 1000 mètres linéaires et de moins 15 mètres de profondeur, pour le trafic vrac et conventionnel, ainsi que l'aménagement d'un nouveau port de pêche industrielle offrant environ 600 mètres de quai dragué à moins 6 mètres, et la construction d'un abri et d'un brise-lame au bénéfice de la pêche artisanale.

C'est dans ce cadre que M. Raul Mateus Paula, ambassadeur de l'UE au Congo et M. Lionel Cafferini, directeur de l'Agence française de développement au Congo se sont rendus au PAPN où ils ont eu des entretiens avec M. Séraphin Balhat, directeur général du PAPN. Une visite sur te terrain leur a permis de se rendre compte de l'ampleur du projet et de l'importance des travaux à réaliser. En s'impliquant dans ce projet, «l'UE a décidé d'accompagner le PAPN dans son développement, et le Congo dans la diversification de son économie. L'UE confirme ainsi son rôle de partenaire économique de la République du Congo. L'augmentation de la flotte de pêche industrielle et artisanale nécessite l'amélioration des conditions d'accueil des navires, d'hygiène et de sécurité de cette activité, mais aussi une bonne gestion environnementale des activités portuaires. Donc une attention particulière sur les questions de pollution et de préservation de la biodiversité halieutique», a dit le diplomate de l'Union européenne.

D'un coût global de 133 millions d'euros (Environ 87,250 milliards de F.Cfa), ce programme bénéficie d'une subvention de l'Union européenne de 30 millions d'euros et d'un prêt de l'Agence française de développement de 70 millions d'euros. Le PAPN y contribue à hauteur de 33 millions d'euros en autofinancement.

Après la visite de travail

Après avoir construit avec succès son terminal à conteneurs exploité en concession par le groupe Bolloré, le PAPN présente actuellement un déficit en infrastructures d'accueil pour le trafic des marchandises en vrac et conventionnels. D'où l'importance de la construction de futur quai, avec en arrière-plan l'aménagement d'un terreplein pour la réception de ce trafic.

De même, se présente la nécessité d'un port dédié à l'activité de pêche industrielle avec des espaces aménagés pour le carénage. Ce port de pêche sera construit tout à fait à l'Est du bassin portuaire actuel, sur la plage située dans le prolongement de ce que les ponténègrins appellent communément Base Agip. Ici, ou plutôt tout à côté, l'activité de pêche artisanale bénéficiera de la construction d'un brise-lame, autrement dit une digue surélevée, permettant d'amortir la force des vagues, et donc permettant des meilleures conditions d'accostage et de parking pour les pirogues.

Pour Lionel Cafferini, le patron de l'AFD au Congo, le prêt accordé au PAPN rentre dans le cadre des facilités d'investissement que cette institution accorde au Congo dans le cadre de la coopération bilatérale.

Ainsi, ce projet va permettre au PAPN de conforter sa position de porte océane d'Afrique centrale et de hub incontournable du trafic maritime dans la sous-région du continent, a dit le Dg du PAPN, qui s'est réjoui de l'attention particulière qu'accordent l'UE et l'AFD au développement du port.

Jean BANZOUZI MALONGA

Défense

Lancement de l'exercice multinational «Obangame Express 2019»

Pour développer la coopération régionale et l'interopérabilité et pour promouvoir la sécurité et la sureté maritimes, il s'est tenu le 14 mars 2019 à Pointe-Noire l'exercice multinational dénommé «OBANGAME EXPRESS 2019 ». Les troupes congolaises étaient sous le commandement du capitaine de vaisseau René Nganongo, chef d'état-major de la marine nationale et le commandant de la zone de défense n°1, le général de brigade Jean Olessongo Ondaye.

OBANGAME EXPRESS (OE) que veut dire «Mettons-nous ensemble», est un exercice naval multinational et annuel avec déploiement des forces à terre et en mer au profit des pays de la côte ouest africaine (Afrique centrale et de l'ouest). Il est organisé par le commandement de la Marine Américaine pour l'Afrique (NAVAF) et leurs partenaires. Pour tenir compte de ses impératifs, OBANGAME, est devenu un repère et un engagement collectifs des pays africains, européens et d'Amérique, impliquant aussi bien les marines nationales que d'autres entités civiles et militaires, c'est-à-dire que les partenaires civils de la sécurité maritime ne sont plus des observateurs distants de cet exercice mais des acteurs de premier rang. Les réformes, les efforts seront vains si au bout de la chaine, les forces navales ne sont pas capables de mener des opérations maritimes dans le respect des lois internationales, en garantissant la sécurité du personnel et en bonne coordination avec les différentes administrations en charge de l'action de l'État en mer dans l'esprit du code de conduite de Yaoundé.

Dans son mot du bienvenue, le général de brigade, commandant de la zone de défense n°1 le général de brigade Jean Olessongo Ondaye a souligné que: *«l'OBANGAME EXPRESS, qui signifie mettons-nous ensembles, trouve sa parfaite expression au travers de la réalisation de ces types d'exercice qui ont pour objectifs premier la défense de nos intérêts communs contre tous types de menace en mer. Vous qui avez bénéficié de l'estime et du capital confiance de vos chefs respectifs et qui êtes ici pour prendre place à ce temps d'exercice, prenez conscience que vous êtes donc les rédacteurs d'une page importante de paix dans notre sous-région»* a-t-il dit

La photo de famille

Rappelons que le Congo, malgré les aléas et la conjoncture économique et financière, poursuit son renouveau maritime par l'implémentation des textes nationaux de l'AEM et la poursuite de la formation des personnels.

«Assez souvent, les menaces qui touchent la mer sont rampantes, avec des effets trop insidieux pour qu'on n'en prenne conscience que quand il est, trop tard. La piraterie et les actes de violence dans le Golfe de Guinée ont baissé mais ils ne sont pas encore vaincus. Il faut même craindre que cette forme de trêve utilisée parfois par les pirates pour faire évoluer leurs modes opératoires ne nous endorme. D'autres formes de trafics illicites et de trafic des êtres humains prennent de plus en plus corps à proximité des ports», a expliqué le chef d'État-major de la Marine Nationale, le capitaine de vaisseau René Nganongo.

Une chose sur laquelle tout le monde est d'accord est que le seul paradigme par lequel les menaces maritimes peuvent être éradiquées est constitué par des solutions d'ensemble, des solutions collaboratives, des solutions de coopération, des solutions de mutualisation.

Madocie Déogratias MONGO

Coup d'oeil en biais

Pointe-Noire sans électricité et dans le noir

Poumon économique du Congo, la ville de Pointe-Noire était privée d'électricité mercredi 20 mars 2019, de 7h du matin jusque tard dans la nuit. A la suite d'une panne d'un poste transformateur situé sur la route de la frontière. Les Ponténégrins se sont ''débrouillés''. Ainsi, la bougie, la torche et la lampe à pétrole ont momentanément remplacé l'ampoule électrique. Seuls, finalement, les possesseurs de groupes électrogènes y ont trouvé leur compte.

Verdict du procès Okombi: la déclaration de Bowao

Le professeur Charles Zacharie Bowao, membre de la plateforme FROCAD-IDC-CJ3M, a posté sur son compte twitter une déclaration après la condamnation d'André Okombi Salissa à 20 ans de travaux forcés par la Cour criminelle de Brazzaville, le 6 mars dernier. C'est *«une victime de plus des braquages dignes d'un Etat de non-droit triomphant au Congo. On est dans le tragicomique. Cette injustice publique n'honore que la cour des criminels dont la mission principale, renouvelée chaque fois que de besoin, est d'assassiner la vérité (…). C'est cela que ne cesse de dénoncer à haute et intelligible voix la Fédération de l'Opposition congolaise FROCAD-IDC-CJ3M»*, lit-on.

BEAC: plus question de mutualiser les réserves en devises?

La Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) pourrait modifier son statut au cours de ce mois, pour ne plus mutualiser ses réserves en devises, et ne plus compter sur le concours du Trésor français. Cela veut dire que quand les réserves en devises d'un pays membre s'épuisent, il puise dans celles des autres membres disponibles, au cas échéant dans celle du Trésor français pour payer ses importations et ses règlements extérieurs divers. Il y a des Etats qui n'ont plus de réserves de change, mais ont accès aux devises au même titre que d'autres, comme le Cameroun, propriétaires du plus gros volume d'avoirs extérieurs. C'est à ce système que la Banque centrale veut mettre fin. Pour les experts, cette réforme va pousser les Etats plus gros consommateurs de devises à plus de discipline.

Des bétons en lambeaux sur le tronçon abandonné La Frontière-Mairie à Mfilou-Ngamaba

Les travaux engagés il y a trois ou quatre ans pour réhabiliter le tronçon de route La Frontière-Mairie de Mfilou, par le quartier Maïté, à Mfilou-Ngamaba, avaient suscité une lueur d'espoir pour les habitants de cet arrondissement de Brazzaville. Mais l'abandon des travaux occasionnent régulièrement le débordement des eaux pluviales qui endommagent et emportent, à certains endroits, les bétons de canalisation. L'érosion menace aussi le réseau hydraulique de La Congolaise des Eaux (LCDE).

Les transports publics: un casse-tête à l'arrêt Mairie à Mfilou-Ngamaba

Décidemment, le problème des transports publics se pose avec acuité dans l'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba. Aux difficultés de dégradation de la route s'ajoute le refus de certains équipages de minibus de prendre des passagers à l'arrêt Mairie, qui est le terminus des itinéraires Total-Mfilou, Marché Moungali-Mfilou et Marché Plateau de 15 ans-Mfilou. On le constate à certaines heures de pointe du matin. Lorsqu'ils arrivent à destination, les passagers qui sont à bord descendent, mais les bus n'embarquent pas ceux qui attendent à cet arrêt. Et pour cause: ils fuient les chargeurs des bus qui leur exigent de verser une commission de chargement jugée trop élevée à ces heures du début de travail.

La mairie de Makélékélé toujours pas réhabilitée

Fortement endommagé lors des événements du 4 avril 2016, le principal bâtiment de la mairie d'arrondissement de Makélékélé, à Brazzaville, n'est toujours pas réhabilité et offre un aspect pitoyable. Les passants qui le découvrent n'en croient pas leurs yeux. La plupart des agents travaillent dans la cour, certains sous les arbres. Continueront-ils dans cette précarité?

L'éternelle pénurie de carburant à Brazzaville

Depuis le début de cette semaine, la crise de carburant a réapparu à Brazzaville. Il y a des queues de véhicules devant les stations-services. Certains usagers et automoblistes ne supportent pas cette pénurie. Il faut craindre qu'elle ne perdure et n'entraîne des effets néfastes sur la vie des ménages et peut-être aussi l'inflation des prix des denrées alimentaires de première nécessité.

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Canal+ Congo

Le prix des décodeurs EASY TV revu à la baisse

Une des marques secondaires de Canal+ Congo, EASY TV a fait l'objet d'un point de presse mardi 18 mars 2019 à Brazzaville. Cette rencontre s'inscrit dans le programme de communication de la société Canal+ Congo consistant à informer ses cibles, par le biais de la presse, des évolutions ou des changements survenus dans ses différents produits et services, et dans leur commercialisation. Ce point de presse a été animé par M. Léger Ossombi Dira, responsable communication à Canal+ Congo.

M. Léger Ossombi Dira répondant aux questions des journalistes

Il découle de son intervention que le prix du décodeur de la formule EASY TV a baissé.
Vendu, en temps normal, à 9000 F. CFA, le décodeur EASY TV sera commercialisé, du 18 mars au 7 avril 2019, à 7000 F. CFA, dans tous les points de vente de Canal+ Congo, a annoncé M. Léger Ossombi Dira.

Des journalistes ...

Cette promotion est lancée pour permettre aux populations, même les plus démunies, de s'offrir le meilleur de la télévision à moindre coût. Canal+ estime que parmi ses cibles, il y a une catégorie de personnes qui ne peuvent pas s'acheter les formules supérieures (Evasion, Evasion+, etc.) de Canal+ satellite. *«Nous leur offrons la possibilité de pouvoir accéder à plus de 30 chaînes, bien réparties et répondant aux desiderata de toute la famille: information, divertissement, sports, séries, dessins animés, etc.»*, a dit le responsable communication à Canal+ Congo.

... pendant la conférence de presse

Au lancement de la marque EASY TV, la promesse cliente des responsables de Canal+ Congo était la proximité. Il s'agissait de montrer que *«c'est une marque très proche des populations accessible à moindre coût et facile à activer. Car l'acquéreur n'a pas besoin de technicien pour l'installation de l'antenne»*, a rappelé M. Léger Ossombi Dira. A cela, il faut ajouter la qualité des images et du son.
«Ce n'est pas parce que ça coûte un peu moins cher que ce n'est pas qualitatif. Si la marque est appelée EASY TV by Canal, By canal, c'est le garant de la qualité Canal+», a expliqué M. Léger Ossombi Dira. Canal+ entend offrir à ses abonnés actuels et potentiels le meilleur de la télévision numérique terrestre (TNT), mais avec la même qualité. Autrement, si un téléspectateur retrouve une chaîne sur EASY TV, celle-ci aura la même qualité d'images qui sont retransmises sur satellite par Canal+.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Qui me répondra?

La station piscicole domaniale de Dzoumouna ne fonctionne plus normalement. Sur 44 étangs que compte ce centre, 13 seulement sont fonctionnels. A quand la relance de la production du poisson d'eau douce?

A.NK.-K. (Plateau, Brazzaville)

Coopération

Faire durer la paix dans le Pool pour y enrayer la malnutrition

Les programmes de coopération du Système des Nations Unies, notamment ceux axés sur l'assistance au Congo, ont été au centre des entrevues successives entre Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan et les hauts fonctionnaires des Nations Unies, vendredi 15 mars 2019. Mme Lola Castro, directrice régionale du Programme alimentaire mondial (PAM) pour l'Afrique, basée à Johannesburg, en Afrique du Sud, en compagnie de Jean-Martin Bauer, représentant du PAM au Congo, a été la première personnalité à ouvrir les échanges avec la ministre. Après, est intervenu Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah, coordonnateur résident **du Système des Nations Unies au Congo, qui arrive en fin de** mandat.

Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah

Lola Castro

Au centre de leurs échanges, les deux hauts fonctionnaires des Nations Unies ont abordé plusieurs sujets, dont le nouveau plan-cadre pour l'appui au développement des Nations Unies en République du Congo pour la période 2020-2024 et la paix dans le Pool, ainsi que le programme d'assistance que pilote le PAM dans ce département et celui de la Bouenza pour lutter contre la malnutrition chronique qui sévit dans ces deux entités administratives.
La rencontre a permis à Mme Lola Castro et à Mme Ingrid Ebouka-Babackas de jauger les efforts fournis par les deux parties et surtout de continuer à travailler ensemble dans le pays, afin d'améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle des femmes enceintes et des enfants. La situation alimentaire demeure préoccupante au Congo avec un taux de malnutrition chronique et élevé. La malnutrition aigüe se situe autour de 8 à 9 % dans certaines localités.
«La malnutrition est très dangereuse pour l'épanouissement des enfants, parce qu'elle peut affecter leur cerveau, peut toucher leurs capacités à l'école. Le pays dispose d'un grand potentiel humain et agricole qu'il faut optimiser. Nous comptons essentiellement appuyer le secteur privé pour augmenter la production locale comme les petits producteurs des haricots dans la Bouenza et les producteurs de poisson dans le Pool», a déclaré Mme Lola Castro. A travers son programme d'assistance, cette organisation onusienne tient à aider le Gouvernement à faire face à la malnutrition dans le Pool et dans la Bouenza.
A son tour, Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah a abordé avec son interlocuteur d'autres questions, notamment la finalisation et la signature du document portant sur le plan cadre des Nations Unies pour l'appui du Système des Nations Unies au Congo et sur la coordination des partenaires à mieux accompagner les priorités de développement du pays. Les propositions sur ce sujet ont été au centre des débats pour bien canaliser les appuis que peut recevoir le Congo.
Pour la situation du Pool, le Coordonnateur du Système des Nations Unies s'est réjoui du retour de la paix dans ce département. *«Nous nous réjouissons tous du fait qu'avec l'accompagnement du Gouvernement, nous avons pu instaurer la paix. Le Système des Nations Unies a accompagné la phase humanitaire avec l'appui des moyens financiers que nous avons reçus de certains partenaires. A ce jour, je crois que les aspects essentiels, c'est la réintégration et la réhabilitation du Pool. Je dirais même que c'est une phase de développement interne. Il va falloir que dans tout le département, les activités reprennent comme l'éducation, la santé, l'agriculture; tout ce qui peut donner la vie normale à la population»*, a-t-il dit.
Le Système des Nations Unies continuera d'appuyer les secteurs concernés. *«La paix est revenue, il faut la faire perdurer pour que la population retrouve ses activités économiques d'entemps. Ainsi, la normalité pourra être au centre et les conflits pourront être oubliés»*, a soutenu Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah.

Philippe BANZ

Femme et culture

Jouer collectif, pour un entreprenariat féminin d'excellence

La délégation de l'Union européenne au Congo célèbre la femme dans toutes ses dimensions du 7 au 28 mars 2019. L'occasion de valoriser la femme dont les actions contribuent à façonner la société congolaise de demain. A travers des ateliers, les femmes congolaises se distinguent. Caprucine Timo, promotrice culturelle et directrice de la maison Artitude a animé mardi 12 mars dernier un atelier sur l'entreprenariat culturel. Femmes et hommes, porteurs de projets y ont pris part.

Une vue des entrepreneurs

L'entrepreneuriat, c'est l'action d'entreprendre. La culture, selon l'UNESCO, c'est l'ensemble des traits distinctifs spirituels, matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social; elle englobe les arts, les lettres, les sciences, les modes de vie, les traditions et les croyances. Caprucine Timo a rappelé que la culture peut s'exprimer à travers l'art. L'entreprenariat culturel est donc l'action de créer et de gérer un projet culturel, de faire la promotion d'un roman au niveau des clubs de lecture, par exemple.
Pour Caprucine Timo, toute personne qui voudrait être un entrepreneur culturel doit en avoir les bases. Elle a évoqué les différentes étapes de ce parcours. L'idée qui doit d'abord être formulée en une phrase; la période ou la date de réalisation (définir le moment exact); le lieu qui doit être adapté à ce que l'on doit faire; évaluer les différentes tâches. *«L'entrepreneur doit avoir un apport personnel dans l'entreprise. Il doit se constituer un réseau, s'entretenir avec ses partenaires et fournisseurs»*, a-t-elle indiqué.
La directrice de la maison Artitude a énuméré quelques erreurs qu'un entrepreneur doit éviter: l'improvisation, le non-respect du temps, les délais, le manque d'intégrité, le non-respect de la parole donnée. Elle a exhorté les entrepreneurs à commencer par de petits projets avant de rêver grand; prendre part à des formations pour renforcer ses capacités dans les domaines déterminés, avoir de la créativité et se regrouper en collectif.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Signature de contrat de don

Le Japon entend accompagner le Congo pour un enseignement de qualité

Dans le cadre de son soutien à la sécurité humaine, le Japon **vient de financer la construction d'un local à Moussosso, à** Brazzaville. Hiroshi Karube, ambassadeur du Japon en République du Congo, a signé vendredi 1er mars dernier le contrat d'un don non-remboursable aux micro-projets locaux d'un montant équivalent à plus de 51.259.489,35 FCFA, avec la Sr Ursule Tsimambakidi, Supérieure de la Communauté de l'Association des Sœurs Servantes de Cana. L'aide japonaise vient appuyer le projet: *«Construction d'un Bâtiment du Collège* ***au Complexe scolaire Père Pierre Desportes à Moussosso».***

Signature de contrat entre l'ambassadeur Hiroshi Karube et Sr Ursule Tsimambakidi

Le projet vise la construction et l'équipement de 6 salles de classes et latrines, l'aménagement de la cour intérieure et l'érection d'un château d'eau, ce qui permettra non seulement d'augmenter la capacité d'accueil des élèves mais aussi d'améliorer l'environnement scolaire.
L'ambassade du Japon a sollicité une collaboration franche et une coordination étroite entre les parties prenantes à ce projet afin que celui-ci puisse s'achever dans les délais impartis et qu'il devienne un des symboles des bonnes relations d'amitié et de fraternité qui existent entre la République du Congo et le Japon.
Le Japon accorde une grande importance à l'accès aux services sociaux de base, un des axes prioritaires de sa coopération en République du Congo. A travers le financement de ce projet le Japon entend ainsi consolider sa politique de coopération en accompagnant les efforts du Gouvernement congolais pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

A. N'K-K.

Climat

Les dirigeants du monde de nouveau engagés pour une planète verte

La capitale du Kenya Nairobi, a abrité le 14 mars 2019 le sommet sur le climat, dénommé «One planet summit». Il était consacré à l'engagement de l'Afrique, et s'est tenu après celui de décembre 2017 à Paris, en France, qui avait réuni soixante chefs d'Etat et de gouvernement. Et après celui sur le bassin du Sahel à Niamey, au Niger le 25 février dernier qui concernait les 17 pays de la région, ainsi que les dirigeants d'autres Etats engagés dans la problématique. Notamment le Congo qui est situé dans le bassin du Congo. L'Afrique compte à ce jour trois bassins climatiques: le bassin du Congo, le bassin du Sahel et le bassin du Maghreb voulu par le roi Mohamed VI.

Les présidents Emmanuel Macron et Uhuru Kenyatta

Co-présidé par les présidents kenyan Uhuru Kenyatta et français Emmanuel Macron, le sommet de Nairobi a permis de mettre en exergue la promesse de la Banque mondiale qui a pris l'engagement d'investir 20 milliards d'euros en Afrique, sur les six années à venir pour contrer les effets du changement climatique sur le continent. Ce fonds financera des mesures d'adaptation et d'atténuation liées au phénomène. Car l'Afrique, selon Akinwumi Adesina, président de la Banque africaine de développement (BAD), est trop défavorisée par la répartition des milliards de dollars d'aide annuelle promis pour lutter contre le changement climatique.

Peu avant la rencontre, le président de la BAD a rappelé que «l'Afrique aujourd'hui ne contribue qu'à 2% des émissions de gaz à effet de serre, mais c'est le continent qui souffre le plus de l'impact du changement climatique». La plupart des aides pour réduire les gaz à effet de serre, d'après lui, «tendent à bénéficier aux pays asiatiques comme l'Inde, la Chine. Ce dont l'Afrique a besoin, ce sont des fonds d'adaptation, car nous avons des centaines de millions de personnes qui n'ont pas les moyens de s'adapter au changement climatique, et c'est un déséquilibre qui doit être réglé».

Akinwumi Adesina a expliqué que la BAD va augmenter le niveau de l'investissement dans les projets climats, pour le tripler. Jusqu'ici, l'institution finance environ 1,4 milliard de dollars par an, financement qui passera à 5 milliards d'ici 2020 et qui représentera 40% de tout le portefeuille de la BAD. Un niveau de financement qui fera de la banque panafricaine celle qui investit la plus forte proportion de ses capacités dans des investissements verts, à égalité avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. La lutte contre la déforestation et l'électrification de l'Afrique d'ici 2025 sont en effet deux autres chevaux de bataille du président de la BAD.

Lors du One planet summit de Paris, les dirigeants du monde avaient opté pour une planète verte et convenu de mobiliser les ressources financières nécessaires pour lutter contre le réchauffement climatique qui menace sérieusement les Etats. Au total, ils avaient estimé 100 milliards de dollars.

Le One planet summit rassemble les décideurs politiques et les acteurs du monde économique autour d'une même ambition, proposer et mettre en œuvre des solutions concrètes pour lutter contre le changement climatique, protéger les océans, préserver la biodiversité, mobiliser la finance. Le concept a été lancé par Emmanuel Macron, le 12 décembre 2017 dans la capitale française, deux ans après l'adoption de l'Accord de Paris.

Aristide Ghislain NGOUMA

Gabon

Le directeur de publication de L'Union suspendu

Le journaliste Lin Joël Ndembet, directeur de publication du quotidien gouvernemental L'Union au Gabon, est interdit d'exercer la profession de journaliste et de directeur de publication pendant un mois. La décision a été prise par la Haute autorité de la communication (HAC), l'équivalent du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) au Congo. C'est la première fois de l'histoire du Gabon qu'un patron de média public est suspendu par cette instance.

Comme motif de sanction, la HAC fait valoir l'abus de liberté d'expression. En effet, Lin Joël Ndembet paye pour un article sous forme de billet satirique intitulé: *«Pour moi quoi... Makaya»* publié le 12 mars en cours portant sur le nouveau maire de Libreville, Léandre Nzue. L'organe de régulation des médias gabonais estime que ce billet est plutôt un pamphlet versant dans l'injure et qui peint le nouveau maire comme un personnage *«atypique, iconoclaste, barjot voire arnaqueur et porteur de valises».*

Lin Joël Ndembet

En Afrique, notamment dans la sous-région Afrique centrale, les professionnels du micro et de la plume n'ont toujours pas bonne presse. Dans cette partie du continent, la presse surtout celle dite d'Etat ou publique, est souvent muselée et reléguée au second plan. C'est une entité de plus en plus aux ordres et à la solde des régimes en place.

Cependant, l'indépendance de la presse dans la sous-région est à désirer car elle participe pleinement à l'avancée de la démocratie et l'édification d'un Etat de droit souhaité par tous.

Azer ZATABULI

Tarifs d'abonnement

Congo	
6 mois	
Retrait sur place: 15.600	
Expédié: 23.400	
1 an	
Retrait sur place: 31.200	
Expédié: 46.800	
France, Afrique Francophone	
91 Euros	182 Euros
Autres pays d'Afrique	
96 Euros	
192 Euros	
Europe	
96 Euros	
192 Euros	
Amérique-Asie	
100 Euros	
200 Euros	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Centrafrique

Le gouvernement et les groupes armés parviennent à un compromis

Alors que beaucoup pensaient le FPRC au bord de l'implosion parce que ce groupe rebelle s'entre-déchirait autour des postes au gouvernement, un compromis vient d'être obtenu entre les acteurs de la crise en Centrafrique. C'est dans la capitale éthiopienne Addis-Abeba que le gouvernement et les différentes communautés faisant partie de ce groupe rebelle sont parvenus au terrain d'entente mercredi 20 mars, sous la bienveillance de l'Union africaine (UA). Un nouveau gouvernement inclusif devra être mis en place sous peu pour permettre la stabilité du pays.

Smaïl Chergui répondant à la presse

Ces derniers jours, au sein du Front pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) les tensions étaient vives. Les membres des différentes communautés ne s'accordaient pas sur les représentants de ce groupe armé au gouvernement du premier ministre Firmin Ngrébada. Onze des 14 groupes armés exigeaient la démission du premier ministre et la mise en place d'un gouvernement d'union nationale. Ils voulaient traiter directement avec le chef de l'Etat, le président Faustin Archange Touadera.

Les rebelles qui constituent une importante unité combattante au sein du FPRC de Noureidine Adam se disaient oubliés par leur chef qui proposait toujours les noms de ses propres parents pour occuper des postes au sein du gouvernement au nom de leur mouvement. Les ressortissants de l'ethnie de Noureidine Adam tentaient de faire bloc derrière ce dernier pour peser sur les décisions.

A l'issue de la réunion du 6 février, date à laquelle a été signé l'accord de paix à Bangui négocié à Khartoum, au Soudan, les groupes armés avaient exigé l'amnistie générale des combattants accusés d'exactions et la formation d'un gouvernement incluant les membres du FPRC. Ils désapprouvaient le gouvernement de Firmin Ngrébada et critiquaient une équipe pas assez «inclusive».

Après trois jours de réunions à huis clos, avec des équipes menées par le commissaire Paix et sécurité Smaïl Chergui, les parties se sont accordées sur un remaniement ministériel qui devrait avoir lieu dans les prochains jours. *«Tout le monde doit prendre ses responsabilités»,* a indiqué Armel Mingatoloum-Sayo, porte-parole des 14 groupes armés.

Prochaines étapes: la mise en place du comité de suivi au niveau national de l'accord de Khartoum et celle des patrouilles armées mixtes. Le mois prochain à Bangui, les acteurs de la crise devront se retrouver pour faire le point de leurs avancées.

A.G.NG.

ETUDE DE MAITRE ARETA PASCALE STELLA URSULA MOUELLET
Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET
Notaire
Tél.: 05 520.40.97/06 969. 10.49
etudenotairemouellet@gmail.com

INSERTION LEGALE

SOCIETE MANASSE SERVICES
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de Francs CFA Un Million (1.000.000)
Siège social: Route nationale no 1 (enceinte du marché de la Foire)

Suivant acte reçu par Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET, notaire à Pointe-Noire, conformément à l'Acte Uniforme du traité de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), notamment:
- Le procès-verbal d'Assemblée générale extraordinaire de la société MANASSE SERVICES, en date à Pointe-Noire du 28 février 2019, portant:
a) Cession de 50 parts sociales en date du 28 février 2019 entraînant la nouvelle répartition des parts sociales
b) Le transfert du siège social de la société.
Il a été procédé à la mise à jour des statuts de la société enregistrés le 4 mars 2019 aux domaines de timbres et impôts de Pointe-Noire cité sous le folio 042/2 numéro 236.
Dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 5 mars 2019, sous le N° 19 DA 294.

Pour insertion,
Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET,
Notaire

Paroisse Saint Joseph Artisan de Loutété (Diocèse de Nkayi)

La clôture du mois de Ya Mboko a rassemblé 400 pèlerins

La paroisse Saint Joseph Artisan de Loutété a eu le privilège d'abriter le dimanche 3 mars 2019, la clôture du mois de ***«Ya Mboko»*** sous le patronage de Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi. En effet, le mois de février est le mois de prière pour les dévots du Mbongui Abbé Raymond Mboko. Pour l'Année pastorale 2018-2019, le thème principal de cette trentaine a été: ***«Connaître et vivre notre devise: (Conversion-Vocation-Travail)».***

Cette cérémonie de clôture a regroupé plus de quatre cents pèlerins venus de tout le diocèse. Aussi, faut-il rappeler l'engagement de 72 nouveaux membres dont un prêtre.

Une vue de la cérémonie

A titre de rappel, le Mbongui Abbé Raymond Mboko est un mouvement d'apostolat très spécial. Sa spécificité réside sur son charisme, qui consiste à prier et soutenir les prêtres, diacres religieux et religieuses, séminaristes et catéchistes. A ce jour, le Mbongui Abbé Raymond Mboko est présent dans cinq diocèses: Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Kinkala et Brazzaville. Il compte aussi plus d'une vingtaine de prêtres.

Au cours de cette messe de clôture, Mgr Daniel Mizonzo, cofondateur du Mbongui Abbé Raymond Mboko, a prononcé une homélie riche en enseignements: *«Un chrétien ou une chrétienne qui n'est pas exemplaire ne doit être à la tête d'un mouvement d'apostolat, au risque de faire perdre les autres membres. C'est ce qu'il faut comprendre quand Jésus dit, un aveugle ne peut guider un autre aveugle. Tous deux tomberont dans un trou. Aussi, l'engagement de beaucoup d'enfants aujourd'hui symbolise la vitalité du Mbongui. Les ouvriers ont besoin de votre soutien multiforme. C'est votre contribution à l'œuvre d'évangélisation. Autrement dit, soutenir celui qui évangélise, c'est aussi soutenir son œuvre.»*

Mgr Daniel Mizonzo pendant la messe

Dans son mot de circonstance, l'abbé Jacques Nkombo, aumônier diocésain, a rappelé aux nouveaux engagés de se nourrir quotidiennement de la Parole de Dieu pour être à la hauteur de leur vocation.

A la fin, Mgr Daniel Mizonzo a lancé un défi liturgique à la communauté chrétienne, en œuvrant pour la diversification du chant avec l'entrée des autres rythmes (dondo, kamba avec le kodobo, téké…) dans le répertoire des Mbongui Abbé Raymond Mboko.

Mpol Nzambi! Iba na Yese!

Abbé Daslin NGOUBILI
Commission Communication et Médias du Diocèse de Nkayi

Pour une analyse sereine: La Semaine Africaine

Eglise catholique en France

Le cardinal Barbarin se retire de la conduite de son diocèse

Condamné à six mois de prison avec sursis pour non-dénonciation d'atteintes sexuelles sur mineurs, le cardinal Philippe Barbarin, archevêque de Lyon, a décidé de se retirer de la conduite de son diocèse mais reste en tête du gouvernement de celui-ci. C'est une décision qu'il a prise après avoir rencontré lundi 18 mars 2019 le Pape François qui n'a pas accepté sa démission. L'évêque a jugé utile de se mettre en retrait pour quelque temps de la vie ordinaire du diocèse de Lyon. Il attendra le jugement en appel, après sa condamnation en première instance.

Le 7 mars, au lendemain du jugement rendu par la justice française qui l'a condamné en première instance, le cardinal Barbarin avait annoncé se rendre au Vatican, pour rencontrer le Saint-Père et lui remettre sa démission. Ainsi, les deux hommes ont eu un tête-à-tête le 18 mars, pendant lequel ils se sont longuement entretenus. Mais, le Pape François n'a pas accepté la démission du cardinal français. Pour le Souverain pontife, il est primordial de privilégier la notion de la présomption d'innocence pour un jugement qui va être rendu en appel. C'est comme si, en acceptant cette démission, il soutient la culpabilité du prélat, alors que Rome n'a pas à interférer dans les affaires à l'intérieur d'un diocèse. Les deux interlocuteurs ont évoqué d'autres sujets liés à la vie de l'Eglise.

La réaction du Pape François a suscité plusieurs interrogations: Pourquoi a-t-il refusé cette démission? Comment expliquer la décision de l'archevêque de Lyon de prendre un temps de recul? Pour combien de temps? Le cardinal Barbarin explique que son choix lui permettra de faire appel de sa condamnation et combien, au procès, les souffrances des victimes l'ont marqué. Il se *«retire de la conduite du diocèse»* et a annoncé prendre un temps de recul en confiant l´administration de son diocèse à un vicaire général, le père Yves Baumgarten. Le diocèse de Lyon compte en effet trois vicaires généraux et celui qui a été choisi pour assurer les affaires courantes, est jusqu'ici le modérateur de la Curie. Lorsqu'on lui demande si sa décision est prévue par le Droit canon, le cardinal Barbarin réplique que cela correspond au droit de l'Eglise.

Parmi les témoignages qui ont marqué le prélat pendant son procès qui a duré quatre jours, il y a cette phrase de l'une des victimes: *«Oui, vous souffrez depuis trois, quatre ans, est-ce que vous savez que nous nous souffrons depuis 30 et 40 ans?»* Les propos d'une autre victime l'ont également profondément interpellé: *«Vous êtes maltraité mais rendez-vous compte de notre souffrance à nous!»* Le cardinal Barbarin a évoqué avec émotion sa mise à la barre pendant trois heures. Lui qui, en 2014 avait déjà rencontré l'une ou l'autre des victimes des cas de pédophilie dans son diocèse.

Primat des Gaules, le cardinal Philippe Barbarin espère *«un peu de paix et un élan nouveau»* pour son diocèse qui selon lui souffre beaucoup. Il souhaite se retirer dans un monastère pour se plonger à nouveau dans ce qu'il appelle *«un beau temps de silence»*. Sa décision intervient en pleine période de carême, après le sommet sur mineurs au Vatican du 21 au 24 février 2019.

Aristide Ghislain NGOUMA

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie MAURI du Congo, Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06,660.81.10;
E-Mail: noelmountounotairel@gmail.com

«GROUPE 10C AMBIENTE-ENGENHARIA CONGO»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle - CAPITAL: 10 000 000 FRANCS CFA
Siège social: Provisoirement Marché Plateau, Rue MPANZOU, Centre-ville
POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du huit mars deux mil dix-neuf, enregistré le huit mars de la même année, Folio 031/11 no 135, le Notaire soussigné a reçu en dépôt le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société GROUPE 10C AMBIENTE-ENGENHARIA CONGO SARLU.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Assemblée Générale a, au titre des résolutions:

- Elargi l'objet social en ajoutant aux activités habituelles, les activités ci-après:

- Consultant en matière d'administration, financière, technique et d'accès aux lignes de financement national et international;
- Courtage en matière d'investissements sur le plan national et international.

- Augmenté le capital social en le portant du montant initial de un million (1.000.000) à dix millions (10.000.000), en créant neuf cents (900) parts sociales nouvelles de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, soit un total de mille (1.000) parts sociales, toutes détenues par l'associé unique.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 12 Mars 2019 sous le n°19 DA 335.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE.

42e anniversaire de la mort du cardinal Emile Biayenda

Ce vénéré pasteur est un don de Dieu

Il y a 42 ans jour pour jour aujourd'hui que le cardinal Emile Biayenda, alors archevêque de Brazzaville, fut arraché brutalement au milieu du peuple de Dieu à lui confié, le 22 mars 1977, 4 jours après l'assassinat du président de la République, le Commandant Marien Ngouabi. Prélude à la célébration de cet anniversaire, les chrétiens de l'Eglise au Congo en général et certains chrétiens de quelques paroisses de France, d'Italie, du Gabon, du Sénégal, de la Guadeloupe ont participé du 13 au 21 mars 2019, à la neuvaine de prière dédiée au Seigneur en faveur de la paix au Congo, ainsi que de l'aboutissement heureux du processus de la cause de béatification et de canonisation de ce vénéré pasteur, avec comme thème principal: ***«Un chrétien ne doit pas être un mauvais citoyen, en raison de sa foi»***, une pensée de l'illustre disparu.

La tragédie du 18 mars 1977 engendre un autre fait aussi tragique que le précédent, avions tous suivi sur les ondes de la chaîne nationale à cette époque: *«Dans la soirée du 22 mars 1977, son Eminence, le Cardinal Emile Biayenda est enlevé et sommairement exécuté par un groupe de trois personnes appartenant à la famille du président Marien Ngouabi. Le prélat avait été reçu le 18 mars 1977 par le Chef de l'Etat peu avant son assassinat. Les superstitieux avaient radoté qu'il avait au cours de cette audience, ôté les pouvoirs secrets du président pour le rendre vulnérable. Le Comité Militaire du Parti, dans un communiqué, dénonce et condamne cet odieux assassinat, rappelant que toute sa vie durant, le Président Marien Ngouabi avait travaillé dans le sens de l'unité nationale et dans celui de bons rapports entre l'Etat et toutes les confessions religieuses exerçant au Congo»*.

Dans les familles des croyants, on s'effondre à l'écoute de cet autre message plongeant l'ensemble de la communauté nationale dans un double deuil.

Le Cardinal-martyr Emile Biayenda demeurera vivant

«Que le sang du Cardinal Emile Biayenda versé pour ses frères attire sur son pays la miséricorde du Dieu qu'il a héroïquement servi».

Pour tous ceux qui ont participé à la neuvaine de prière qui s'est déroulée du 13 au 21 mars dernier, à travers nos différentes paroisses, ont pu lire dans le petit livret édité pour la circonstance le témoignage du père Clément Piers, un ancien professeur du Grand séminaire Libermann, d'heureuse mémoire: *«Le Cardinal Emile Biayenda, Archevêque de Brazzaville, est mort le soir du 22 mars dernier. Mort assassiné à 50 ans. C'était un homme simple et très humble, qu'aucun honneur, aucune dignité, n'avaient transformé; un homme de cœur, dont l'accueil, le sourire, le geste, l'attention, le mot personnel étaient d'une limpidité originelle et conquérante.*

C'était un homme de Dieu, pacifié par Dieu, d'une douceur et d'une charité inépuisables.

Devenu archevêque de Brazzaville, il s'est trouvé, à 44 ans, le jeune chef d'une jeune Eglise en pleine mutation, qui «inventait» à partir de ses traditions, de l'apport missionnaire et des orientations du Concile Vatican II, un visage original d'Eglise chrétienne, dans un pays qui avait opté pour le marxisme.

Pasteur courageux, déjà auréolé par l'épreuve de la torture en 1965, confiant dans les hommes - dans tous les hommes - et confiant dans l'Esprit; pasteur des villages et des quartiers, il encourageait avec patience et clairvoyance, ses jeunes communautés chrétiennes dans la constance et l'Espérance.

Son âme de pasteur, ses qualités d'intelligence, d'esprit et de cœur, et la vitalité originale de son Eglise, lui ont mérité la dignité de Cardinal.

Un proverbe du Congo dit ceci: «l'homme meurt, son nom demeure». Le nom du Cardinal-martyr Emile Biayenda demeurera vivant. A l'évidence, dans son pays, il est déjà actuellement l'un des grands ancêtres. Les circonstances de sa mort, comme aussi l'époque proche de Pâques, portent la grâce de la mort du «juste», qui rachète, qui pardonne, qui unit, qui devient semence et germination de vie. Oui, son nom est vivant! Il sera béni, honoré».

Emile Biayenda, une vie de martyr

Il ne s'agit pas de relire encore, au détail, les épisodes de conflit, d'épreuve, de violence vécus par Emile Biayenda, à cause de sa foi en Christ. Des exemples phares permettent, en synthèse, d'éclairer l'itinéraire de vie d'un chrétien, d'un prêtre et d'un évêque enraciné dans sa foi et toujours prêt à verser son sang pour le Christ, l'Eglise et le prochain. Nous avons là le destin d'un baptisé en qui l'Esprit Saint accomplit jusqu'au bout son œuvre de témoignage, de *«martyre»* de l'annonce de la Bonne Nouvelle, de la foi, de l'espérance et de la charité.

Elève au Petit Séminaire Saint Paul de Mbamou (1944-1950), il assume la discipline du règlement avec une obéissance qui excelle la norme requise. L'épreuve de la restitution de la dame-jeanne cassée, imposée par son supérieur, lui fait parcourir, à pied, un trajet aller-retour de 500 kilomètres, en moins de dix jours et dans des conditions de survie pour un enfant de son âge. Il en sort vainqueur et plus attaché à ses formateurs.

Etudiant au Grand séminaire Libermann de Brazzaville, il subit et endure, sans rancune, l'opposition et le mépris de ses propres parents et frères, pendant trois ans (1955-1958). Il est le seul à défendre la vocation religieuse de sa sœur cadette Marie Françoise Lozi. En dépit du temps et des formes que prend cette épreuve, il ne renonce ni aux parents et frères qui le persécutent visiblement, ni à la certitude de voir aboutir l'appel de Dieu sur sa cadette. Il en sort vainqueur et plus affermi dans sa foi en Dieu.

Premier curé de la paroisse Saint Jean-Marie Vianney de Mouleke et aumônier national de la Légion de Marie, il subit l'épreuve de la prison et la violence des tortures, pendant 44 jours. C'est le fruit de la jalousie de quelques confrères du clergé et des persécutions

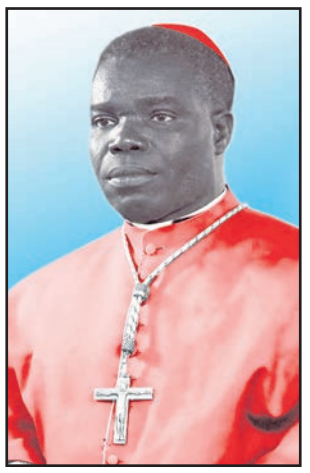

Cardinal Emile Biayenda

que le nouveau régime politique, fondé sur le socialisme scientifique ou marxisme-léninisme, lance contre l'Eglise catholique au Congo. M. l'abbé Emile Biayenda témoigne de son innocence, confesse sa foi inébranlable en Dieu, jusqu'à en être un miraculé qui survit à l'atrocité des tortures, même à l'épreuve de la noyade au fleuve, enfermé dans un sac à riz. Il en sort victorieux, en pardonnant à ses bourreaux. L'Eglise locale et universelle reconnaît son amour et sa fidélité évangéliques et découvre en lui un homme juste, courageux et pacifique.

Durant tout le temps de son ministère épiscopal, en temps qu'archevêque de Brazzaville et premier cardinal du Congo, Emile Biayenda subit le conflit, la persécution, la haine des militants communistes congolais ou étrangers en mission diplomatique au Congo. Représentant, avec M. l'abbé Louis Badila, vicaire général, de l'Eglise catholique auprès du Gouvernement congolais, auprès des Eglises évangélique, salutiste, kimbanguiste, l'archevêque coadjuteur, puis archevêque de Brazzaville, sera la cible la plus visible de toutes les violences d'un Etat congolais galvanisé par l'idéologie communiste.

Il prêche la Bonne Nouvelle de l'unité du pays en partant par l'unité des foyers et des familles, l'unité des confessions religieuses chrétiennes. Il s'active à affermir la communion des ouvriers apostoliques du Congo, missionnaires et autochtones, la collaboration apostolique dans la sous-région d'Afrique centrale, la communion entre l'Eglise locale du Congo et l'Eglise universelle.

Il se fait le défenseur infatigable de la place des chrétiens dans la société congolaise et son développement; de l'éducation de la jeunesse aux valeurs évangéliques et humanistes dans une société congolaise aux prises avec la modernité et le communisme. Il mène un combat courageux pour l'intégrité de la doctrine chrétienne, par une pastorale ouverte aux réalités du moment, une évangélisation de proximité et de sincère inculturation, une approche attentive du monde des intellectuels, par le Centre d'études et de recherches chrétiennes et le maintien de l'évangélisation par les mass-médias (La Semaine Africaine, les émissions radiodiffusées, etc.).

Il subit aussi le conflit, la violence et la mort pour son combat en faveur de la justice sociale, des droits de l'homme, des handicapés, des vieilles personnes, des veuves et des orphelins. Il promeut un dialogue franc et sans compromis entre les Etats de l'Afrique centrale, notamment pour les réfugiés cabindais. Il se fait le serviteur obéissant, doux et humble d'une Eglise au service des personnes et des pays.

L'incrédulité, l'idéologie anti-chrétienne, la manipulation politique des tribus et régions du Congo ressentent l'Evangile et les Eglises chrétiennes qui le proclament comme une formidable force de contestation qu'il s'agit de supprimer, par la violence. L'assassinat du cardinal Emile Biayenda est le point d'orgue d'une violente partition orchestrée par un Etat laïc contre la foi chrétienne au Congo.

Soyons heureux du cardinal Emile Biayenda, qui est allé jusqu'au sang pour annoncer au Congo et ailleurs, le message de justice et d'amour de Jésus-Christ, notre Sauveur et notre Seigneur.

Soyons heureux d'être portés, par tous ces martyrs que nous ne connaissons pas, ceux et celles qui confessent le nom du Seigneur dans tous les pays.

Le Secrétariat de la **Cause de Béatification** et de Canonisation du Cardinal Emile Biayenda

La Semaine sociale du Congo

Les 23, 24, 25 et 26 avril 2019 à l'hôtel de l'ACERAC

«Les véritables acteurs de l'économie sociale et solidaire»
A la lumière de «Caritas in veritate» (Benoît XVI)

1ère Journée: «Nous parlons de qui, nous parlons de quoi?»
- La vérité des engagements associatifs
- La vérité des engagements en coopératives et en GIE
- La vérité des liens sociaux au sein des mutuelles
- La gouvernance authentique des réseaux d'action sociale

2ème Journée: 20 stands interactifs pour découvrir et interroger de véritables acteurs de l'économie sociale et solidaire

3ème Journée: Un grand débat
Autour de l'économie sociale et solidaire au sein d'une collectivité locale
«Le véritable capital social d'une collectivité locale»

4ème Journée: Nous disons RSE «Responsabilité sociétale» des entreprises
De l'intérêt pour une entreprise d'établir son bilan sociétal en bonne et due forme.

Pour manifester son intérêt, écrire à P. Christian
<docseg17@gmail.com>

Troisième dimanche de Carême-C-

La patience de Dieu

***Textes**: Ex 3, 1-8a.10.13-15; Ps 102 (103); 1 Co 10, 1-6.10-12; Lc 13, 1-9*

Chaque dimanche du carême, la Parole de Dieu se fait entendre pour nous redire une histoire, une histoire de salut, d'alliance. Après le dimanche de la tentation et celui de la transfiguration, voici celui de la conversion. La première lecture de ce troisième dimanche de Carême nous met en présence d'un des récits les plus étonnants de l'Ancien Testament: la scène du Buisson ardent. Dieu se révèle à Moïse et il lui dévoile son cœur de Père. Moïse avait été élevé dans la maison du Pharaon d'Egypte, comme un fils du Pharaon. Il prit un jour le risque de défendre un de ses frères et ce geste lui coûta la carrière qui lui était promise. Et il se retrouva bientôt en exil, sans avenir mais tout à fait libre parce qu'il n'avait plus rien à perdre. Alors Dieu vient à sa rencontre, se révèle à lui comme un père aimant, qui a vu la misère de son peuple et veut l'en libérer.

Dieu va donner à Moïse la mission de délivrer son peuple. Moïse pose alors deux questions à Dieu: qui suis-je? Et qui es-tu? *«Qui suis-je pour aller vers Pharaon et faire sortir d'Egypte les fils d'Israël?»* (Exode 3,11) et *«S'ils me disent: quel est son nom? – que leur dirai-je?»* (Exode 3,13). A la première question Dieu répond simplement: *«Je suis avec toi»* (Exode 3,12) et à la seconde, il répond qu'il est *«Je suis»* (Exode 3,14).

Qui aurait osé imaginer une telle situation: un Dieu qui aime son peuple! Cette révélation confiée à Moïse sera désormais le fondement de la foi d'Israël, la pierre angulaire sur laquelle nous pouvons nous appuyer pour habiter notre terre. Dieu, le Tout - Autre, est le Tout-Proche, qui vient au-devant de son peuple pour lui apporter le salut. C'est la première parole de Dieu qui nous soit connue dans les Ecritures. Dieu est donc quelqu'un qui veut la vie, la liberté, la justice et le bonheur de tous. Comme le dit bien le Psaume 102 de ce dimanche: *«Il pardonne toutes tes offenses et te guérit de toute maladie; il réclame ta vie à la tombe et te couronne d'amour et de tendresse. Le Seigneur est tendresse et pitié, lent à la colère et plein d'amour»*. Cette base est importante pour une bonne approche du problème du mal – du mystère du mal – qui est évoqué dans l'évangile de ce dimanche. Elle empêche de désigner Dieu comme étant le responsable de tous les malheurs qui frappent l'humanité.

Paul, dans sa première lettre aux chrétiens de Corinthe, nous dit: *«Cessez de récriminer contre Dieu»*. Il nous invite à regarder vers Moïse et ses compagnons, cette génération qui a péri dans le désert, mais génération qui a bénéficié pourtant de la présence du Seigneur à ses côtés. Les malheurs qui surviennent dans la vie d'un homme ne disent donc pas que le Seigneur l'a abandonné. *«La plupart n'ont fait que déplaire à Dieu et ils sont tombés au désert»*. Cela veut-il dire que les maux viennent punir le pécheur? Paul ajoute: *«Ces évènements étaient destinés à nous servir d'exemple, pour nous empêcher de désirer le mal comme l'ont fait nos pères»*. La logique du péché est bien connue et mène à la mort. Le péché est un esclavage dont le Christ nous a libérés mais que nous pouvons malheureusement retrouver. Ainsi, malgré la présence active du Seigneur à nos côtés et l'offre de son appui sur nos chemins nous pouvons choisir une mauvaise autonomie, une fausse émancipation. Aller du côté du péché c'est aller du côté d'un chemin de mort, mais les malheurs qui peuvent frapper un homme ne sont pas la punition de son péché, nous assure Jésus: *«Pensez-vous que ces Galiléens étaient de plus grands pécheurs que tous les autres Galiléens, pour avoir subi un tel sort? Eh bien non, je vous le dis»*. Ni plus, ni moins pécheurs, en effet. Et Jésus invite les gens à la conversion car tous finiront par mourir. La condition de la vie humaine est fragile. Tout peut arriver à tout le monde. Il importe que chacun veille à sa propre conduite *«Celui qui se croit solide, qu'il fasse attention à ne pas tomber»* (1 Co10, 12). Et en quoi consiste cette conversion? Se convertir c'est *«se tourner vers»* ou *«se retourner vers»*? Vers quoi? Ou vers qui? Vers Dieu révélé comme Dieu de la vie et non de la mort – non pas un dieu comptable de nos heurs et malheurs – mais le Dieu qui nous relève. *«Dieu n'est pas le Dieu des morts mais des vivants car tous ont par lui la vie»* (Luc, 20 ,38). Telle est notre espérance.

Quant à la petite parabole du figuier, rapportée par Jésus, elle nous enseigne que l'appel urgent à une conversion profonde est accompagné des encouragements du Seigneur lui-même. Il ne mesure pas sa grâce et apporte son soutien jour après jour. En bon vigneron, il prend patience et déploie inlassablement ses efforts pour que le figuier porte du fruit. Dieu est patient: il sait que les fruits ont besoin de temps pour croître et pour mûrir. Le temps du Carême nous est ainsi donné pour que – avec la grâce de Dieu - nous portions le premier de tous les fruits, celui de la conversion.

Saturnin Cloud BITEMO, *SJ*

Université catholique de Pointe-Noire

Annonce de la collecte de fonds

Dieu aime celui qui donne avec joie (2 Co 9.7)

Chers fidèles catholiques, Elèves et Parents d'élèves,

Vous savez aussi bien que nous comment il est difficile, quand on vient d'avoir son bac, de poursuivre ses études supérieures dans notre pays: - notre université d'Etat est limitée pour accueillir dans de bonnes conditions tous les bacheliers; - poursuivre des études supérieures à l'étranger coûte très cher et n'est pas à la portée de l'immense majorité des familles congolaises.

C'est pourquoi les Evêques du Congo ont fait le projet d'ouvrir à Pointe-Noire un établissement d'enseignement supérieur dénommé *«Université Catholique du Congo-Brazzaville»* afin d'accueillir dans de bonnes conditions des jeunes bacheliers de notre pays.

Grâce au soutien du Président de la République, les travaux de construction des bâtiments de cette université vont s'achever en mai 2020. Nous aurons alors de beaux bâtiments pour commencer la première année de la Faculté de sciences en octobre 2020.

Mais il reste encore un autre grand chantier pour réussir cette première année universitaire: il faudra de l'argent pour le fonctionnement ordinaire de l'université, c'est-à-dire pour payer le personnel enseignant, acheter le matériel nécessaire à la vie ordinaire du campus universitaire et de la faculté (électricité, carburant, matériel et fournitures de bureau). Il est vrai que les études ne seront pas gratuites et qu'une contribution financière sera demandée aux étudiants; mais au départ, les frais de scolarité d'un petit nombre d'étudiants ne pourront pas couvrir toutes les dépenses de fonctionnement.

C'est pour cela que nous faisons appel à la générosité de tous les fidèles chrétiens, de l'obole de la veuve à l'enveloppe de ceux qui peuvent plus, pour que la première université catholique du Congo réussisse son démarrage.

Oui, que chacun donne selon ses capacités, qu'il donne avec joie, car *«Dieu aime celui qui donne avec joie»* (2 Co 9,7), et Dieu lui-même le lui rendra au centuple.

Fait à Brazzaville, le 22 Février 2019

Pour les Evêques du Congo / Mgr Louis PORTELLA MBUYU
Evêque de Kinkala / Président de l'Association des Fondateurs de l'Université Catholique du Congo-Brazzaville

Commission diocésaine Justice et Paix de Pointe-Noire

Les recommandations de l'atelier sur le Contenu local en République du Congo

«Faire du Contenu local une opportunité de développement local», c'est le thème de l'atelier organisé par la Commission Justice et Paix de Pointe-Noire du 13 au 14 décembre 2018 dans la grande salle de conférence de la Préfecture du Kouilou, à Loango.

Placé sous la présidence de Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque diocésain de Pointe-Noire; président de la Commission épiscopale Justice et Paix et sous le haut parrainage du Préfet du Kouilou, M. Paul Adam Dibouilou, cet atelier a connu la participation des représentants du ministère des Mines et de la géologie, des compagnies pétrolières et minières, des banques, des Organisations non gouvernementales, du Conseil départemental du Kouilou, des Directions départementales de la Santé, de la Direction départementale de l'Education, des médias, des entreprises locales et des communautés riveraines des industries extractives des départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

Par cette session de travail, la Commission diocésaine Justice et Paix de Pointe-Noire a voulu mettre un accent particulier sur la nécessité pour le secteur extractif de contribuer davantage au développement économique et social du Congo grâce à ce nouvel outil qu'est le «Contenu local» consacré par le code des hydrocarbures adopté en 2016 et le code minier en chantier.

Dans son adresse d'ouverture, Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque diocésain de Pointe-Noire et président de la Commission épiscopale Justice et Paix du Congo, a reprécisé l'objectif de l'atelier qui n'est pas *«de faire le bilan de tous les mécanismes du Contenu local, mais d'aborder et de réfléchir sur les nouvelles opportunités que nous donnent les dispositions des deux codes (code des hydrocarbures et code minier en révision) sur le Contenu local.»* Il a expliqué aussi l'intérêt de l'Eglise et de Justice et Paix pour les questions liées au Contenu local en disant: *«C'est une vieille tradition de l'Eglise catholique, de s'occuper des problèmes des sociétés en vue de bâtir un monde plus juste et fraternel. En s'engageant dans le suivi des activités extractives et l'utilisation des revenus, Justice et Paix veut participer à l'œuvre de construction de la paix entre les hommes dans notre pays et dans notre diocèse qui a la particularité d'être un diocèse urbain et rural. Nous sommes convaincus que la mise en œuvre du Contenu local représente une réelle opportunité pour le développement local si nous organisons un meilleur dialogue entre les parties prenantes.»*

Prenant à son tour la parole pour ouvrir officiellement l'atelier, le préfet du Kouilou, M. Paul Adam Dibouilou, tout en remerciant les organisateurs de l'atelier pour le choix porté sur la Préfecture du Kouilou à Loango pour abriter leurs travaux, a souligné que cette rencontre est «une occasion toute indiquée pour *«mettre en éveil nos intelligences afin d'échanger de manière profonde et utile sur les problématiques concernant cette question spécifique qu'est le Contenu local.»* Il a poursuivi en disant être persuadé que le concept du Contenu local devra être mis en œuvre au Congo pour promouvoir le développement.

Pendant les échanges

L'atelier après ces allocutions d'ouverture, est entré dans sa phase active avec la conférence inaugurale animée par le docteur Hervé Lado de Natural resource governance institute (NRGI) venu spécialement de la Guinée en qualité de personne ressource. Sa communication a permis de définir avec précision le concept du Contenu local en mettant en exergue son évolution tout en partageant les expériences de quelques pays et les facteurs clés du succès de sa mise en œuvre.

A la suite de cette conférence inaugurale, neuf thèmes au total ont meublé les communications pendant les deux jours de séminaire à savoir:

• Thème 1. «Quelles mesures pour pérenniser les efforts de contenu local (politiques publiques, coordination entre entreprises)» présenté par M. Médard Prince Ndombi Dabondi du ministère des Mines et de la géologie.

• Thème 2. «Quelles sont les difficultés rencontrées par les entreprises pour mettre en œuvre le contenu local (volonté, moyens, etc.») présenté par Mme Léa Ndombi de Total E&P Congo.

• Thème 3. «Politique de la S.N.P.C et expérience des filiales en matière de contenu local» présenté par MM. Alain OKoi et Louis Richard Ngatse de la S.N.P.C

• Thème 4. «Contenu local: quelle vision pour les entreprises locales» présenté par M. Seth Samba du Club des entreprises de Pointe-Noire

• Thème 5. «Contenu local: quel accompagnement pour les PMI et PME» présenté par M. Loïc Mackosso d'Aries investissement.

• Thèmes 6. «Mécanismes de financement infranationaux et contribution des entreprises extractives au développement local» par M. Hervé Lado.

• Thèmes 7. «Mécanismes de financement infranationaux et contribution des entreprises extractives au développement local: Cas du Congo Brazzaville» présenté par Mme Rita Mabyalhat de la CDJP.

• Thème 8. «Opportunité de développement communautaire pour les zones de production: l'accès à l'électricité» présenté par Mme Prisca Macaillat de la CDJP.

• Thème 9. «Comment concilier les mesures du contenu local et les attentes en matière de formation et d'emploi des populations des zones d'exploitation» présenté par M. Pierre Mberi de MPD.

Au terme de ces deux jours d'assises, des recommandations spécifiques ont été formulées à l'endroit de toutes les parties prenantes du contenu local:

A l'Etat congolais il est recommandé:

• De prendre les décrets d'application sur la mise en œuvre du Contenu local en impliquant toutes les parties prenantes;

• Rendre publics les rapports des compagnies sur la mise en œuvre du Contenu local;

• D'uniformiser la politique du Contenu local chez tous les opérateurs (pétroliers, miniers, agro-industries, forestiers) avec les mêmes objectifs, indicateurs de mise en œuvre et des sanctions en cas de non-respect des mesures sur le Contenu local;

L'évêque de Pointe-Noire et le préfet du Kouilou

Dr Hervé Lado pendant son exposé

• De faire le suivi régulier de la mise en œuvre du Contenu local chez les opérateurs et leurs sous-traitants;

• De proposer des indicateurs pour valoriser le Contenu local notamment un mécanisme de reporting sur le nombre d'emplois locaux directs/indirects crées par entreprise et par secteur; le pourcentage par rapport au total des emplois, le nombre d'entreprises locales fournisseurs et sous-traitants bénéficiant des contrats avec les multinationales; le nombre de contrats des sous-traitants et des fournisseurs locaux; le nombre d'entreprises locales créées dans et hors la chaîne de valeur de l'industrie extractive;

• D'appuyer les PME, PMI et les candidats à l'emploi pour améliorer leur compétitivité en octroyant des bourses de sous-traitance et des fonds spécifiques pour des programmes de mise à niveau;

• D'accompagner l'entreprenariat local en mettant en place des structures adéquates d'accompagnement en investissement;

• De mettre en place des programmes de formation dans les écoles et de créer des centres de formation orientés vers les besoins réels des industries pétrolière et minière pour renforcer les compétences de la main-d'œuvre nationale ainsi que des fournisseurs des biens et services nationaux;

• De rendre publics les rapports des évaluations périodiques de l'Etat et des compagnies sur l'accompagnement des PME et PMI et de l'évaluation des performances des entreprises sur le Contenu local;

• D'impliquer les communautés locales et populations autochtones dans la définition et la formulation des objectifs et des attentes sur le Contenu local pour leurs localités;

• D'indiquer les modalités de participation au Contenu local des communautés riveraines impactées en précisant les types d'emplois réservés, les types d'investissements dans les communautés locales et de contribution au développement;

• De rendre publics les flux relatifs à la Provision pour investissements diversifiés de la collecte aux dépenses.

Aux compagnies pétrolières et minières:

• De produire un rapport annuel sur le recrutement, la formation, le Plan de formation du personnel local, le Programme de transfert de technologies ainsi que la périodicité de mise en œuvre effectuée dans le cadre de l'exécution du Contenu local;

• D'instituer un mécanisme de mise à niveau des ressources humaines et de développement de la formation qualifiante des entreprises locales;

• D'étendre les campagnes de sensibilisation sur les exigences et procédures organisées des entreprises multinationales aux entreprises locales et aux candidats potentiels à l'emploi pour leur meilleure appropriation par ces derniers;

• De mettre en place des programmes de formation pour les étudiants, les jeunes diplômés des zones pétrolières et minières dans les secteurs techniques et de base (plombiers, soudeurs, électriciens, tuyauteurs, foreurs, Drilling, etc.);

• D'assurer un équilibre du genre dans les plans de formation et de recrutement proposés.

A la Société civile:

• De faire le plaidoyer pour la transparence sur la mise en œuvre du Contenu local afin de pallier les manquements du code des hydrocarbures notamment l'absence de dispositions claires sur la divulgation des rapports des entreprises (Art.139 & 142), des évaluations périodiques de l'Etat (Art.145) et des sanctions relatives au Contenu local;

• D'obtenir la divulgation des flux relatifs à la Provision pour investissement diversifiés (Art.161 & 162) de la collecte aux dépenses;

• De plaider pour l'extension de la divulgation de la propriété réelle et des dispositions sur les personnes politiquement exposées à la sous-traitance et à la fourniture des biens et services dans l'industrie extractive;

• De proposer un canevas (contenu, indicateurs) pour l'élaboration des évaluations de l'Etat incluant une évaluation d'impact du Contenu local;

• De plaider pour l'extension de la divulgation de la propriété réelle à la sous-traitance et à la fourniture de biens et services dans l'industrie extractive;

• De proposer des modalités de participation au Contenu local des communautés riveraines impactées, notamment sur les types d'emplois réservés, les types d'investissements dans les communautés locales et de contribution au développement;

• D'obtenir la divulgation des flux relatifs à la PID (Art.161 & 162) de la collecte aux dépenses;

• De demander une mise en cohérence du code minier avec celui des Hydrocarbures sur la définition claire et précise de l'Entreprise nationale congolaise en matière de Contenu local;

• D'œuvrer pour que le plan relatif au Contenu local soit présenté lors des demandes de permis par les opérateurs étant donné qu'un plan sur le Contenu local ne fait pas partie des pièces requises pour la demande de permis pétroliers et miniers;

• D'œuvrer pour la mise en place d'un dialogue permanent entre les pouvoirs publics, les sociétés pétrolières, les sociétés minières et les membres des communautés riveraines pour une bonne planification des besoins en formation;

• De plaider auprès de l'Etat pour la création d'écoles de formation des candidats à l'emploi dans les métiers de la chaîne pétrolière et minière ainsi que pour l'octroi de bourses pour la sous-traitance;

• De demander des sanctions dissuasives spécifiques sur les manquements au Contenu local dans le secteur pétrolier et minier;

• De faire le plaidoyer pour la prise de l'arrêté précisant les collectivités bénéficiaires des 2/3 de la Redevance superficiaire et sa clé de répartition;

• De faire le plaidoyer pour la prise des textes d'application fixant les modalités d'alimentation, de gestion de fonds de développement communautaire ainsi que la composition du comité de suivi de celui-ci.

Aux Entreprises locales:

• D'anticiper sur les besoins des opérateurs pétroliers et miniers pour être compétitifs (qualité et prix) par rapport à l'offre régionale ou internationale;

• D'œuvrer en synergie et de créer des partenariats entre entreprises locales pour un partage efficace d'expériences et pour l'accroissement de la compétitivité face à l'offre régionale et internationale;

• D'œuvrer pour la formation du personnel des entreprises qui tient compte des besoins des opérateurs pétroliers et miniers;

• De travailler pour le renforcement des liens avec les grandes entreprises dans certaines filières.

Aux élus locaux:

• De faire le plaidoyer afin que les décrets d'application du Contenu local prennent en compte le développement des communautés riveraines;

• Concevoir des plans de développement communautaire;

• De s'approprier les mesures du Contenu local et d'œuvrer pour la participation des populations dans la planification et l'identification des besoins prioritaires en vue du développement local;

• De faire le plaidoyer sur la prise des textes d'application pour le versement annuel de la Redevance superficiaire à chaque collectivité au prorata de sa superficie dans les permis pétroliers et miniers;

• D'œuvrer pour l'électrification de la zone de production pétrolière.

Aux Communautés riveraines des industries extractives:

• D'interpeller les décideurs et les élus locaux sur l'utilisation de la Redevance superficiaire;

• De s'informer sur les mécanismes et opportunités de développement communautaire prévus dans la législation congolaise (PID, Redevance superficiaire, Fonds de développement communautaire) et de se les approprier;

• De faire le Plaidoyer pour l'accès à l'électricité pour la zone pétrolière.

Aux médias:

• De vulgariser le contenu local pour en favoriser la connaissance par un large public à travers l'animation d'émissions sur la thématique;

• Développer les investigations sur le respect de la mise en œuvre du Contenu local par les entreprises.

En vue d'évaluer la mise en œuvre du Contenu local par les différentes parties prenantes, la Commission diocésaine Justice et Paix (CDJP) de Pointe-Noire entend organiser un autre atelier en l'an 2020.

La Commission diocésaine Justice et Paix (CDJP) de Pointe-Noire invite aussi le ministère des Hydrocarbures de la République du Congo, absent à l'atelier de Loango, à entrer en dialogue avec la société civile, les communautés riveraines, les élus locaux et les entreprises extractives pour une mise en œuvre effective et efficace du Contenu local en République du Congo.

La Commission diocésaine Justice et Paix, Pointe-Noire

Sciences

Un colloque international sur la **chimie face aux défis sanitaires** et environnementaux en Afrique

Il se tiendra à Brazzaville, du 26 au 29 mars 2019, un colloque international sur ***«La chimie face aux défis sanitaires et environnementaux en Afrique»*** Placé sous le haut patronage du premier ministre du Congo, le patronage de l'UNESCO, de l'Union Africaine, et le parrainage du ministère de la Recherche **scientifique et de l'innovation technologique, 150 participants** d'une vingtaine de pays francophones y sont attendus.

Des étudiants dans un laboratoire de chimie

Ce colloque entend explorer les problèmes que posent les situations sanitaires et environnementales dans les pays africains, en milieux rural et urbain, et auxquels les chimistes peuvent apporter leur expertise. Quelques un de ces problèmes avaient été soulevés lors d'un mini-forum du Comité Pays en Développement (COPED) de l'Académie des Sciences-Institut de France, mis en place par Robert Guillaumont et qui s'est tenu à Paris les 26 et 27 septembre 2017. Des experts africains de sept pays d'Afrique francophone (Bénin, Congo, Côte d'Ivoire, Maroc, Sénégal, Togo, Tunisie), des académiciens membres du COPED et des chimistes français y avaient pris part.

A l'issue de ce mini-forum, il avait été convenu d'approfondir les réflexions sur le rôle de la chimie dans le maintien des conditions favorables à une vie saine au cours d'un colloque à tenir en Afrique. Le Congo, soutenu par l'ensemble des pays africains présents à ce mini-forum de Paris, avait été retenu pour l'accueillir à Brazzaville en 2019, avec l'appui de l'Académie des Sciences – Institut de France, du COPED. Le Professeur Jean-Maurille Ouamba, en sa qualité de Secrétaire permanent de la Société Chimique d'Afrique Centrale et Grands Lacs (SOCACGL), avait été désigné comme président du comité franco-panafricain d'organisation. En plus du Comité Pays en Développement (COPED) de l'Académie des Sciences-Institut de France - de la Société Chimique d'Afrique Centrale et Grands Lacs (SOCACGL) - de la Société Ouest Africaine de Chimie (SOACHIM) - sont co-organisateurs en premières lignes de ce colloque: l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) - l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), Direction Régionale Afrique Centrale et Grands Lacs - l'Université Marien Ngouabi (UMNG) - et l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Congo (ANSTC).

Partager et promouvoir aussi largement que possible les connaissances et les conditions d'utilisation d'une chimie maîtrisée et responsable (méthodologie, réglementations, contrôle des dérives, enseignements, formations, initiations, ...); partager les connaissances et les pratiques de la chimie permettant de faire face aux défis sanitaires et environnementaux en Afrique (traitement des eaux/effluents, potabilité, recyclage des déchets, hygiène, etc.); aborder spécifiquement ces thématiques dans différents contextes, notamment le fort développement urbain et l'isolement des zones rurales en Afrique; identifier certaines voies ou perspectives d'applications encore en développement, et examiner toutes les possibilités de coopération, sont là les objectifs que vise ce colloque.

Le terme *«Chimie»* recouvrant de multiples disciplines, telles que la chimie analytique, la chimie organique, la chimie minérale, la biochimie, le génie chimique, la chimie industrielle, la chimie environnementale, la chimie médicinale, les matériaux, etc., le colloque sera centré essentiellement sur le rôle de la Chimie parce qu'omniprésente dans notre vie quotidienne grâce à la très grande variété des produits qu'elle peut générer et au rôle majeur qu'elle joue dans nos actions à des fins sanitaires et environnementales pour préserver notre santé. La Chimie permet aussi de faire face aux risques sanitaires et environnementaux, en rétablissant un environnement sain, qui est la condition essentielle pour assurer la santé des populations. La lutte contre les parasites et les insectes souvent vecteurs de maladies, l'utilisation de nouveaux produits et matériaux dans la vie courante et l'alimentation, la mise en œuvre de nouvelles technologies pour produire les biens de consommation en sont des exemples. Mais, la surmédiatisation des effets néfastes de la Chimie, souvent liée à une mauvaise utilisation des produits chimiques, occulte les nombreux apports de cette discipline d'une façon générale et particulièrement dans les domaines ci-dessus évoquées.

Le menu de ce colloque sera ainsi constitué des thèmes aussi riches que variés, comme: *«La Chimie face aux défis sanitaires ruraux et urbains», «La Chimie face aux défis et grands enjeux environnementaux ruraux et urbains», «Atelier sur le financement de la recherche développée par les jeunes chercheurs africains», «Gestion des risques et bonnes pratiques»*, *«Les besoins de la chimie et des chimistes en Afrique en terme développement et diffusion des connaissances théoriques et pratiques, etc.»*

Les actes de ce colloque seront largement relayés auprès des communautés scientifiques et industrielles de France, d'Afrique et des instances grâce à la participation d'institutions et d'organismes qui fédèrent et soutiennent les actions des chimistes des pays francophones et de grandes sociétés chimiques.

Alain-Patrick MASSAMBA

Vient de paraître

«Les politiques de la rupture et de la richesse pour tous les citoyens» de Daniel Ngassiki

L'objectif de ce livre paru aux Editions Bookelis (France), en novembre 2018, est de contribuer à la définition des politiques de rupture visant l'accomplissement de performances admirables pour toute la nation, et la richesse pour tous les citoyens, en Afrique et ailleurs. La rupture, c'est d'abord implanter en politique l'amour véritable du peuple, ensuite les incitations adéquates, c'est-à-dire les récompenses et les punitions au mérite, de même que le climat de confiance dans les affaires, ainsi que la mobilisation des prodiges de la science. La rupture est ici abordée en tant que changement des politiques et des comportements en vue d'atteindre de meilleures performances pour l'économie nationale. Thème lancé par le Président Denis Sassou Nguesso, dans son message devant le Parlement réuni en congrès le 30 décembre 2017 à Brazzaville. Aux professionnels d'y apporter leur contribution pour son accomplissement. Dans ce livre, la déclinaison pragmatique est illustrée en cinq politiques de rupture.

La couverture du livre

Daniel Ngassiki

L'auteur Daniel Ngassiki, économiste, ancien secrétaire général de la Banque centrale (BEAC), alumni à vie de l'université Paris-Dauphine (France) est l'inventeur de l'infinitique inclusive, politique de la richesse pour tous les citoyens en qualité d'actionnaires primaires de la société nommée l'Etat.

Ce livre - de 260 pages, au prix de 16 euros ou 10.500 F CFA - est disponible en ligne et dans les librairies de la place dont la FNAC hypermarché Casino Fleuve Congo et Selibesi immeuble Ingoba, 117 Bd Denis Sassou Nguesso, face à la Primature.

Foire foraine Djoka pè Ouesso

Les cadres de la Sangha appelés à se mobiliser pour la réussite de l'événement

Le député de Ouesso II, Léonidas Carel Mottom Mamoni, 2e Questeur de l'Assemblée nationale et initiateur de la foire culturelle ''Djoka pè Ouesso'' (allons à Ouesso) a organisé, samedi 16 mars dernier à Brazzaville, une rencontre des cadres et ressortissants du département de la Sangha résidant à Brazzaville. Les anciens ministres Paul Mbot et Ange Antoine Abena, Accel Ndinga Makanda, député de Ouesso I, Daniel Abibi, sénateur, étaient présents.

Leonidas Carel Mottom Mamoni

La rencontre s'est articulée autour de la présentation du concept ''Djoka pè Ouesso'', et de l'invite des différents cadres et ressortissants de la Sangha, afin qu'ils s'imprègnent de la substance du projet et apportent leur contribution à la réussite de cet événement qui se tiendra de juin à septembre 2019 à Ouesso.

Après une tournée qui l'a conduit respectivement à Kinkala (Pool), Madingou (Bouenza), Pointe-Noire, Kouilou et en Europe pour expliquer le bien-fondé de l'événement, le moment était venu pour le député de Ouesso II et son équipe, de clarifier ce concept aux ressortissants de la Sangha. ''Djoka pê Ouesso'' vise, non seulement à promouvoir la culture du département de la Sangha, mais aussi et surtout l'unité nationale, tout comme la valorisation du patrimoine touristique (parc national Odzala-Kokoua, Nouabalé-Ndoki, le Mont Nabemba…).

L'assistance

Grâce à la Coupe du cacao, les autorités sportives du pays pourront détecter les jeunes talents pour booster le football congolais. A travers la Coupe du cacao, ''Djoka pê Ouesso'', projet à visée économique, s'implique dans la relance de la culture du cacao, pour participer à la diversification de l'économie dont le Congo a tant besoin..

Lors de sa tournée européenne, le député Mottom Mamoni, soucieux de l'enrichissement du pan culturel de l'événement a signé un contrat avec une société belge de production cinématographique. Cette société a tourné un film qui traite de l'histoire de la femme africaine. Un long métrage intitulé Kun Tak. La première partie a été tournée au Cameroun et la seconde partie sera tournée en juillet 2019 à Ouesso. Grâce à ce tournage, une quarantaine d'emplois saisonniers sera créée au profit des jeunes de Ouesso.

Mais la réussite d'un tel événement nécessite la manifestation d'un soutien humain, matériel et financier. D'où *«nous avons lancé ce projet, sans avoir des millions…Nous l'avons lancé parce que nous comptons sur la capacité de solidarité de nos parents que vous êtes, après le soutien de la République.»*, a déclaré L. C. Mottom Mamoni qui par ailleurs a ajouté que ce projet se veut participatif. Il a lancé un cri d'alarme aux originaires de la Sangha *«pour que chaque parent apporte ce qu'il peut trouver pour contribuer à la réussite de la foire»*. Les intéressés ont loué l'initiative, promettant d'y apporter leur soutien.

Le projet ''Djoka pè Ouesso'' entend mettre ensemble tous les jeunes de la République de tout bord, à travers le sport et la culture, pour *«sublimer l'amour, la paix, l'unité nationale, le sentiment d'appartenance à une Nation, à un pays, Un et indivisible»*, a réaffirmé l'initiateur du projet.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Livre

«El Manisero» de Dieudonné Tshimanga présenté à Brazzaville

Chanson culte existant en plus de 500 exemplaires écrite et composée en 1928 par l'artiste cubain Moisès Simons, «El manisero» (le vendeur de cacahuètes, en espagnol), revisitée par les chanteurs congolais Kim Douley (Ntonkama 60) et feu Sébas Enemen (Pesa munu nguba). Voilà ce qui a inspiré la plume alerte de l'écrivain Dieudonné Tshimanga. Celui-ci a publié, en mai 2018, aux Editions La Doxa, un essai de 45 pages titré, justement, «El manisero», et sous-titré «Une culture vivante». La présentation-dédicace de cet ouvrage a eu lieu samedi 16 mars 2019, à la librairie Les manguiers-Les Dépêches de Brazzaville. C'était en présence de l'ambassadeur de Cuba, José Antonio Garcia Gonzalez, de Kim Douley (Clotaire Kimbolo, à l'état civil) et de Nisde Enemen, chanteuse et fille de Sébas Enemen (Nzambi Makoumba-Nzambi).

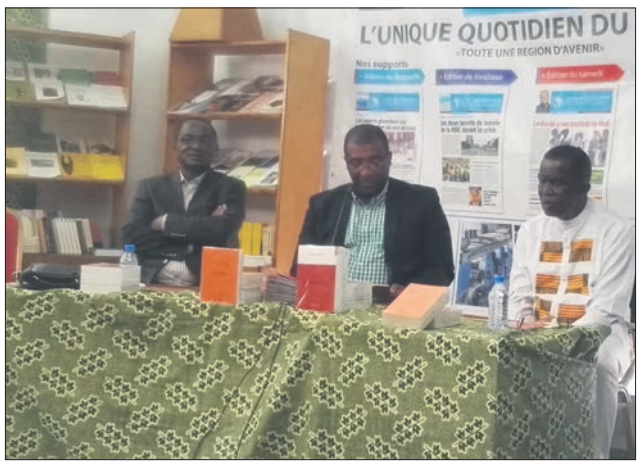

De g à dr: André Patient Bokiba, Dieudonné Tshimanga et Kim Douley

Dans «El manisero», préfacé par le Pr Mukala Kadima Nzuji (enseignant à l'Université Marien Ngouabi), Dieudonné Tshimanga entreprend une étude comparative basée sur trois textes musicaux ayant comme thème commun l'arachide qui, d'après l'auteur, est un objet-aliment de rencontre, d'attraction de tous les désirs et aussi un attrape-nigaud. Ces textes sont, bien entendu, ceux de Moisès Simons, Kim Douley et Sébas Enemen.

Chargé de présenter le livre, le Pr André Patient Bokiba, enseignant à l'Université Marien Ngouabi, a souligné qu'«El manisero» comprend une introduction et quatre séquences.

«L'introduction s'ouvre sur une épigraphe qui est, tout simplement, une citation d'un texte de Francis Bebey, qui, lui-même, était écrivain, musicien, musicographe.

A travers cette référence à Français Bebey, il y a cette espèce de collusion organique entre la musique et la littérature chez un même acteur. Et il y a donc une espèce d'emboîtement. Mais il y a surtout l'option comparatiste choisie par Dieudonné Tshimanga pour faire ce travail…», a-t-il dit. Et de poursuivre: «La première séquence est une séquence d'introduction générale sur l'aliment en question. Elle s'intitule «Arachide objet de rencontre.» L'arachide est évoquée comme un symbole de convivialité dans sa consommation et dans sa portée, dans sa signification rituelle, parce qu'il y a tout un rite.

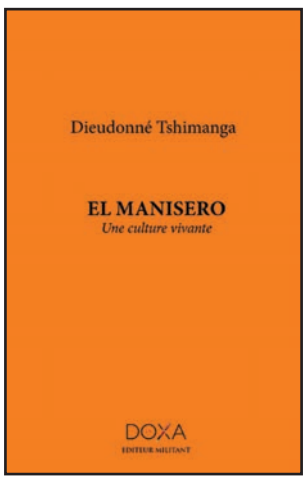

Couverture El manisero

Des participants à la cérémonie

Les trois séquences qui suivent portent sur un texte original et deux versions.

La première version que l'auteur intitule «Objet d'attraction», présente le texte initial, le texte fondateur, la version initiale, celle du Cubain Moisés Simons, et elle date de 1928.

C'est une espèce de balade où un vendeur d'arachides tente de persuader une jeune fille aperçue à un balcon, d'acheter et de consommer des cacahuètes…

La deuxième version est celle de Sébas Enemen. Elle est en kituba, et a, déjà, un titre différent. Ce n'est pas El manisero, c'est Marie.

La troisième version qui est celle de Kimbolo Clotaire, a un titre bien différent, Ntonkama 60, lieu de résidence de l'auteur de la version.

La monographie de Dieudonné Tshimanga est tout à fait intéressante. Elle nous donne une lecture, des écritures et réécritures d'une balade. Elle nous offre également l'occasion de voir comment l'auteur révèle finement les différentes strates du thème. Elle nous montre comment l'auteur va du référentiel de l'objet au symbolique, en débusquant - et c'est ce qui est une des réussites de ce livre – les allusions, les glissements de sens, les non-dits, les intentions sourdes et les sous-jacentes dans l'élan de leur surgissement.»

Quel a été le déclic pour écrire «El manisero»? «J'avais été influencé par la musique afro-cubaine, notamment par Roberto Tores. J'avais été fasciné par cette influence cubaine sur le Congo, mais aussi et surtout par l'adaptation que les deux artistes (ndlr: Kim Douley et Sébas Enemen) ont pu faire de cette chanson originale. Donc, j'étais complètement émerveillé. C'est comme cela que je me suis mis au travail. Et ça n'a pas été facile», a répondu l'auteur.

A signaler qu'à cette occasion a été aussi présenté le CD de quatre chansons (vendu à 3000 F. CFA) publié par Kim Douley comprenant les deux versions d'«El manisero» original, «Ntonkama 60» de Kim Douley et «Pesa munu nguba» de Sébastien Enemen.

Par ailleurs, le livre de Dieudonné Tshimanga est vendu à 5.000 F. CFA.

Véran Carrhol YANGA

Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI
Notaire
Immeuble DABO, 3e étage, avenue de la Paix
En face de LCB Bank de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
B.P.: 13.273/Tél.: (242) 05.522.96.23/06.952.17.26/E-mail: skymbassa@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

HOPE CONGO
Société anonyme avec conseil d'administration
Au capital de cinquante millions (50.000.000) de Francs CFA
Siège social: 77, rue Lékana, Moungali, B.P.: 15.130, Brazzaville, République du Congo
RCCM: 08 B 1294

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS
ET COOPTATION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS - TRANSFERT
DU SIEGE SOCIAL - CESSION D'ACTIONS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 04 mai 2017, déposé le 02 novembre 2017, au
rang des minutes de Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire en la résidence de Brazzaville,
dûment enregistré le 06 novembre 2017 à la recette de l'enregistrement des domaines et timbres de Poto-Poto, Brazzaville, les actionnaires de la société HOPE CONGO SA, société anonyme avec conseil d'administration au capital de cinquante millions (50.000.000) de Francs CFA, ayant son siège social à Brazzaville, 77, rue Lékana, arrondissement 4 Moungali, B.P.:15.130, Brazzaville, République du Congo, immatriculée au Registre du commerce et du crédit immobilier de Brazzaville, sous le numéro 08 B 1294, ont adopté les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour:
-Du renouvellement du mandat des administrateurs et cooptation de nouveaux administrateurs:
L'assemblée générale décide de renouveler les mandats d'administrateur des Messieurs Roger Lionel MORGAN,
Jesse David CASLER et David Stanley WASIK et de ratifier la cooptation aux fonctions d'administrateur les
Messieurs Nathaniel Ryan HILL et Micah Jeffrey CRIST, pour une durée de six (06) ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Du transfert du siège social: l'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société, de la Case C4-29, quartier OCH, Moungali III, B.P.: 15.130, au numéro 77 de la rue Lékana, arrondissement 4 Moungali, B.P.: 15.130, Brazzaville, République du Congo.
- De la cession des parts sociales: l'assemblée générale approuve la cession de neuf cent soixante-dix (970) actions de HOPE INTERNATIONAL au profit de la société HOPE ADVANCEMENT, INC.;
- Dépôt légal: a été effectué le 16 novembre 2017 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré sous le numéro 17 DA 874;
- Les formalités d'inscription modificative ont été accomplies le 16 novembre 2017 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro M2/17-2031 ;
- Les statuts ont été mis à jour le 08 janvier 2018 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire, et enregistrés à Brazzaville, Poto-Poto, le 24 avril 2018, sous folio 077/2 numéro 0787.

Pour insertion légale,
Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI

Zina Hope, artiste-musicienne et animatrice télé

Libérer la femme du carcan des traditions inhibantes

Artiste interprète de Pointe-Noire ayant sorti quatre titres, dont «Chez moi j'ai des bananes», Zina Hope est également l'animatrice de l'émission TV «Villa Tchimbamba» sur Canal2 TNT Africa. Elle s'est exprimée à l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme célébrée le 8 mars dernier.

** Être femme et artiste au Congo est-ce une double bataille ?*

** Je n'ai que 23 ans, alors je pourrai presque dire que je découvre en quelque sorte ces deux statuts. Je suis maman depuis l'âge de mes 18 ans alors, avec les responsabilités qui sont les miennes, cela a accéléré mon apprentissage de femme, d'autant plus que j'élève ma petite fille quasiment seule. J'ai dû abandonner mes études et entrer dans la vie active, cela ne m'a pas empêché au final d'obtenir mon baccalauréat en candidate libre. Je n'ai donc pas le sentiment de livrer une bataille dans ma vie de femme peut-être parce que je suis une battante, née sous une bonne étoile, traverser les épreuves me semble naturel.

Zina Hope (au milieu)

** C'est le même sentiment en tant qu'artiste ou animatrice TV ?*

** Je chante et j'anime l'émission «Villa Tchimbamba» depuis plus d'une année. C'est aussi un apprentissage accéléré, mais beaucoup plus complexe. La distance est différente entre l'amour que l'on peut porter à son enfant et celui que l'on a pour la chanson ou la télévision. En tant que femme, je n'ai jamais ressenti de discrimination «sexiste» à mon égard ou de manque de considération. Sur plusieurs plateaux TV où j'étais invitée, on m'a posé la question de savoir s'il existait des pressions d'ordre sexuel pour exister en tant que femme dans le monde artistique. Je pense qu'hélas ! ces pressions existent pareillement pour de nombreux métiers. J'ai dû échapper à la règle, mais c'est aussi peut-être une question d'attitude. Moi, je reste simple, le plus souvent sans maquillage, très «jeans et baskets ». Je n'ai pas l'image d'une fille sexy et je ne suis pas très «people». Je sors très peu et, depuis le début de ma jeune carrière, je suis claire dans ma tête, parfaitement entourée dans un environnement sain.

** Quel droit pour les femmes vous semble primordial à défendre ?*

** En réfléchissant un peu, je dirai, simplement, la liberté d'exister. Et ça passe par l'autonomie, pour ne pas souffrir de dépendance ou de soumission. J'ai cette chance dans ma vie d'artiste d'avoir eu un partenariat avec TNT Africa qui m'a permis de vivre mes passions avec une indépendance financière. Je bénéficie par ailleurs d'un développement sur d'autres contrats d'images, ça ne permet pas de rouler sur l'or, mais je gagne ma vie. Hélas, trop peu de femmes ont accès à un véritable emploi, elles sont prisonnières de leur foyer dans une vie qui se résume trop souvent à élever les enfants, tenir la maison propre, s'occuper de la cuisine et du linge, se faire belle pour le mari et faire l'amour «sur commande». Nous les Africaines, on grandit avec cette éducation, nous sommes élevées pour plaire et pour nous taire. Il n'y a pas d'issue de secours à cette condition féminine. Le monde bouge, les mentalités restent les mêmes.

** Cette liberté d'exister est une cause que vous défendez dans vos chansons ?*

** J'ai récemment enregistré une adaptation en français et lingala de «Redemption song» de Bob Marley. C'est une chanson qui parle de délivrance et de liberté, alors ça va un peu dans ce sens. Mais je ne suis pas une artiste engagée, une féministe. Mon univers musical est tourné vers le quotidien de nos vies en République du Congo, même si je ne m'interdis pas d'avoir un regard critique. Dans l'une de mes chansons «Mama Rita», je dénonce ouvertement la violence conjugale qui fait partie, elle aussi, du quotidien des femmes congolaises. Je n'ai pas eu les retours que j'espérais sur ce sujet qui dérange, chacun préfère observer la loi du silence. Dans un tout autre registre, dans le cadre d'un stage à l'Institut Français de Pointe-Noire, j'ai réalisé un film intitulé : «Ba Marchés Ya Béto» sur les conditions insalubres des marchés dans lesquels nos courageuses mamans sont obligées de vendre ou d'acheter.

Sévérine EGNIMBA

Arts martiaux

Le kick-boxing se cherche une place au soleil

Les journalistes sensibilisés au kick-boxing

Un sport de combat moins connu au Congo, mais dont les rencontres retransmises par les chaînes de télévision sont très prisées. L'instance nationale de ce sport, l'Association congolaise de boxe pieds-poings (ACOBPP), présidée par Gerry Bollé, espère séduire au-delà des grandes villes du pays, pour devenir fédération sportive nationale à part entière en s'appuyant, entre autres, sur les journalistes.

Il n'y a donc pas encore de fédération de kick-boxing au Congo. L'unique instance valable représentant cette discipline est l'ACOBPP, affiliée à la Fédération congolaise de karaté. Elle doit maintenant sortir de l'anonymat, pensent ses responsables qui ont organisé le samedi 16 mars 2019 une formation à l'endroit des journalistes animée par le directeur technique national Césaire Alfred Nzobo. Une formation qui leur a permis de s'imprégner des différentes branches et techniques de la discipline. De même que de son histoire, de sa pratique, de l'habillement des pugilistes, de ses règles, de ses techniques, tant en professionnel qu'en amateur. Les journalistes éviteront désormais de mal donner au public les informations relatives à cette discipline.

Le kick-boxing est différent de la boxe classique appelée boxe anglaise. Sa particularité est que les pugilistes utilisent la puissance des pieds et des poings. Dans la pratique, les combattants utilisent les coups de pied en grande quantité.

Le kick-boxing a été développé au début des années 1980 par les Américains, d'où l'appellation «kick-boxing américains» (avec un coup de pied circulaire en ligne basse, uniquement sur la cuisse) et parallèlement à la même époque par les Japonais, d'où l'appellation «kick-boxing japonais» avec autorisation des coups de genoux directs, coups de coude et projection de judo. Les pratiquants de point-fighting (karaté à la touche freinée) évoluant dans les compétitions, étaient frustrés par les réglementations en vigueur privilégiant le contrôle des touches. Alors ils ont cherché un sport dans lequel on utilise la puissance des coups de pied et de coups de poing, plutôt qu'en les arrêtant avant de toucher l'adversaire. C'est ce qui en fait tout l'intérêt.

Affiliée à la WAKO (Association mondiale de kick-boxing), au niveau mondial, l'association congolaise boxe pieds-poing veut donner à cette discipline la vraie place qu'elle mérite au soleil du sport congolais. Elle a élaboré un plan d'expansion géographique de ce sport, d'abord dans les grandes villes, ensuite à l'intérieur du pays. Et peut-être, bientôt ce sport aura-t-il une fédération à part entière.

L'avantage du kick-boxing au Congo est que ses pratiquants ont déjà à leur actif des médailles d'or et d'argent dans différentes compétitions internationales. Le pays organisera prochainement un championnat d'Afrique professionnel et amateur. En attendant, les Diables-Rouges iront au Championnat de la zone Afrique centrale en avril prochain.

G.-S.M.

SOCIETE SGS TECHNOLOGIE SARLU
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1.000.000 francs CFA
Siège social à Brazzaville, Ouenzé, 953 Avenue des 3 Martyrs,
République du CONGO

INSERTION LEGALE

Suivant acte reçu par Maître MAYOUKOU BANIANGUINA Marie Benoite, Notaire substituant Maître Marie de L'Assomption MOUNDELE MATOKO, Notaire en la résidence de Brazzaville, en date du 23 Janvier 2019, enregistré à la recette des impôts de Poto-poto Brazzaville sous folio 021/30 n°0348, le 1er Février 2019, conformément à l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, il a été constitué une société commerciale ayant les caractéristiques suivantes :

FORME : - Société à responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

OBJET :

La société à pour objet, tant en République du Congo qu'à l'Etranger ; le commerce de détail en magasin spécialisé de:

-La quincaillerie ;
-Peinture ;
-Verre;
-Tapis et revêtement de sols et mur ;
-La parfumerie ;
- La vente des pièces détachées ;
-le bâtiment et les travaux publics ;
-La représentation commerciale des sociétés partenaires étrangers.

DENOMINATION: SGS TECHNOLOGIE en sigle SGS-T

CAPITAL SOOCIAL : un million(1.000.000) francs CFA;

SIEGE SOCIAL : 953, Avenue des Trois Martyrs Ouenzé République du CONGO :

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au RCCM, sauf dissolution anticipée ou propagation ;

GERANT: Monsieur DJIRE CHIAKA ;

IMMATRICULATION: au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 19 Février 2019 sous le numéro CG-BZV-01-2019-B13-00029

Pour insertion
La Gérance

SOCIETE BRAZZA FOOD CONGO SARLU
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1.000.000 francs CFA
Siège social à Brazzaville, 724,
Avenue de L'OUA Bacongo,
République du CONGO

INSERTION LEGALE

Suivant acte reçu par Maître MAYOUKOU BANIANGUINA Marie Benoite, Notaire substituant Maître Marie de L'Assomption MOUNDELE MATOKO, Notaire en la résidence de Brazzaville, en date du 1er Mars 2019, enregistré à la recette des impôts de Poto-poto Brazzaville, sous folio 041/7 n°324, le 5 Mars 2019, conformément à l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, il a été constitué une société commerciale ayant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

OBJET : La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'Etranger:

-L'importation et vente de tous les produits alimentaires ;
- L'importation et la vente des matériaux de construction ;
- L'importation et la vente des produits congelés ;
- La Parfumerie,
-La représentation commerciale des sociétés étrangères.

DENOMINATION: BRAZZA FOOD CONGO, en sigle BFC

CAPITAL SOCIAL: un million(1.000.000) francs CFA;

SIEGE SOCIAL: 724, Avenue de l'OUA Bacongo République du CONGO;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au RCCM, sauf dissolution anticipée ou propagation ;

GERANT: Monsieur NIANGADO SEKOU ;

IMMATRICULATION: au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 08 Mars 2019 sous le numéro CG-BZV-01-2019-B13-00045.

Pour insertion
La Gérance

Nostalgie

Il était une fois un certain Martial Lassy

Il a cessé de courir il y a 38 ans maintenant. Mais, l'ancien arrière latéral droit ou stoppeur du CARA et des Diables-Rouges, l'équipe nationale du Congo, n'a pas oublié la fièvre des terrains de football. Entre nostalgie et regrets, Martial Lassy, un champion d'Afrique, se souvient.

**Martial, votre carte de visite?*

**Je suis né le 22 novembre 1953 à Pointe-Noire. Je me suis révélé sous le maillot du CARA, club avec lequel j'ai remporté la Coupe d'Afrique des clubs champions en 1974. En 1975, j'ai été appelé en équipe nationale, ce jusqu'en 1979: une cinquantaine de sélections, en tout. Mes postes de prédilection: arrière droit, stoppeur et libéro. J'ai été un moment capitaine du CARA et de l'équipe nationale. Fin de carrière en 1981.

**Quand et comment aviez-vous contracté le virus du football?*

**J'ai vécu l'enfance des gamins de Pointe-Noire, dans la rue à taper dans un ballon. D'abord dans mon quartier du Grand marché, ensuite à l'école urbaine de Mvoumvou où j'ai aussi fréquenté. J'avais 6 ou 7 ans. Nous fabriquions nous-mêmes les balles avec des vieux chiffons, à défaut d'une balle conforme. C'étaient des parties sans arbitre, entre copains de classe ou de quartier.

**Quelle a été la suite de votre itinéraire?*

** A 13-14 ans, j'ai signé ma première licence dans Saint-Etienne, une équipe de foot-pelote de mon quartier. Les matchs de championnat: le dimanche après la messe de 8h au terrain de l'école urbaine. Parmi les équipes-phare, je me souviens du FC Diaz. Il y avait aussi Nice où évoluait un certain René Boukaka, actuellement chef d'Etat-major général adjoint des FAC. Je garde de très bons souvenirs de ces premiers moments de football.

**Quand avez-vous fait vos débuts au gros ballon?*

**J'en arrive, justement. En 1970, c'est le grand saut en 1ère division avec Dragon FC, mon frère aîné Ambroise Lassy m'y ayant entraîné. Puis, j'ai connu la sélection régionale du Kouilou, côtoyant ainsi les célébrités de l'époque: Maurice Ondjolet, Poaty ''Hidalgo'', Poaty ''Dolido'', Bikakoudi Gelvins, Tchimbakala ''Welo'', etc. J'étais le plus jeune. En 1972, je suis venu à Brazzaville où le CARA m'a recruté. Là, j'ai passé des saisons sportives bien remplies avant d'être sélectionné en équipe nationale.

**Comment c'était le football pour un jeune au début des années 70?*

**Sans véritable arrière-pensée, on se laissait aller. On n'avait pas de plan carrière, on jouait au foot pour s'amuser. Et à côté de ça, mes parents me poussaient à faire des études. J'ai continué mes études secondaires à Brazzaville. C'était la priorité, une question de sécurité parce qu'à l'époque, avec le diplôme, tu trouvais du travail très rapidement, ce qui n'est plus du tout le cas. J'ai obtenu le BAC G 3 en 1977, puis j'ai été orienté à l'ENA où, avec l'actuel ministre de l'intérieur, Zéphyrin Mboulou, et d'autres collègues, nous sommes la première promotion de la filière Inspection générale d'Etat. J'ai travaillé à l'Inspection générale d'Etat jusqu'à ma retraite.

**Qui vous avait amené au CARA?*

**L'entraîneur de Dragon de Pointe-Noire, Guillaume Mebiama. Persuadé que j'étais un défenseur d'avenir, il avait proposé aux dirigeants du CARA de Brazzaville de me recruter. Et ils n'ont pas hésité.

Martial Lassy

**Et vous, vous n'aviez pas hésité?*

**Pas une seconde. J'avais l'occasion d'évoluer dans une formation de réputation nationale qui jouait, chaque année, le titre national, tremplin pour disputer la Coupe d'Afrique des clubs champions. L'expérience m'a paru excitante. Je ne m'étais pas trompé.

**Comment s'était passé votre intégration?*

**Dans une équipe accaparée par des clans on ne peut plus railleurs, il n'était pas facile pour un jeune joueur de l'intérieur du pays de s'imposer. Pourtant, j'ai réussi ce tour de force, car je ne doutais pas de mes possibilités. Je m'étais dit: après tout, le CARA n'est la chasse gardée de personne.

**Votre souvenir le plus intense avec CARA?*

**Plutôt des souvenirs. CARA, pour moi, c'est tout. Mes premiers titres de champions du Congo, le trophée de la Coupe d'Afrique des clubs champions remporté en Egypte en 1974, les quarts de finale contre Hafia FC de Guinée, l'année suivante, le match amical contre le CS Imana à Kinshasa. J'en oublie. Neuf ans fabuleux… De grands moments.

**Le point d'orgue a été, je suppose, la victoire en Coupe d'Afrique?*

**Indiscutablement. Le club visait ce trophée après deux participations infructueuses. Résultat, excepté le faux pas de Lumbumbashi, où Vita Club a failli remonter les 4 buts de retard du match-aller, on a réalisé un parcours sans faute. C'était du délire après la finale-retour à Méhalla. Incroyable! Ce sont des moments inoubliables.

**Des moments difficiles, des mésaventures?*

** L'arbitrage partial à Conakry en 1975 et, surtout, le mauvais accueil à Kinshasa en 1976, pour le match retour CS Imana-CARA. Avec l'équipe nationale, les incidents de Yaoundé où nous avions été tabassés par les gendarmes. Un avion spécial affrété par le président Marien Ngouabi nous avait ramenés précipitamment au pays. Ce jour-là, pour la première fois, j'ai eu peur pour ma vie.

**A part ces mésaventures, de beaux souvenirs avec la sélection nationale?*

**Oui, nous formions un bon groupe, avec des individualités marquantes, une des meilleures générations de notre football. Médaillé d'argent aux 1ers Jeux d'Afrique centrale de 1976 à Libreville, au bout d'une superbe finale perdue face au Cameroun. On s'est ensuite qualifiés pour la phase finale de la CAN en 1978 en ayant éliminé le Cameroun sur notre chemin. Après cette CAN, on a fait un long voyage enrichissant sportivement et humainement en Chine.

**Quelles qualités vous reconnaissiez-vous?*

**Comme j'étais un arrière-ailier, je travaillais l'endurance. Et j'usais de ma vitesse dans les phases offensives comme défensives pour me tirer d'affaire.

**Quels attaquants vous posaient le plus de problème?*

**Il y avait surtout Matongo ''Secousse''. Et Jacques Ndomba ''Géomètre'' qui jouait parfois comme faux ailier gauche. Mais je ne les redoutais pas, bien au contraire j'aimais les affronter et sortir vainqueur des duels pour justifier mon statut de grand défenseur.

**Comment occupez-vous votre temps aujourd'hui?*

**Même retraité, je n'ai pas toujours le temps de faire ce que je veux. Je suis néanmoins un fana de la lecture. Je regarde aussi la télévision.

**Avec le recul, quel regard portez-vous sur le football congolais actuellement?*

**J'ai l'impression d'être venu trop tôt dans le monde du football. Les jeunes d'aujourd'hui ont toutes les facilités pour émerger, mais ils ne sont pas nombreux à atteindre notre niveau. Il y a aussi un réel problème d'organisation au niveau des clubs et de la fédération.

Propos recueillis par
Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Repères

*En déplacement au Burundi, mercredi 20 mars dans le cadre du deuxième tour aller des éliminatoires de la CAN des moins de 23 ans, le Congo a assuré le match nul (0-0). Ce résultat place les Congolais en position plutôt favorable, mais attention tout de même en cas de but encaissé à domicile mardi prochain au Stade Massamba-Débat. Ils pourront compter sur un renfort de taille, Gaius Kakuta, le milieu de terrain de la réserve du FC Braga, un club de deuxième division du Portugal.

*Incertain pour disputer le match Zimbabwe-Congo de la dernière journée des éliminatoires de la CAN 2019, le défenseur Fernand Mayembo a finalement rallié Brazzaville, mercredi 20 mars, à bord d'un vol d'Air France. Il justifie son retard par le vol ou la perte de ses documents administratifs à Paris, dimanche soir au Parc-des-Princes où il assistait au match PSG-OM. A Hararé, le colosse congolais croisera souvent son coéquipier du Havre AC, Kadewere Tinotenda, sur la pelouse.

*Marie Joseph Madienguéla ''Madis'' a été nommé sélectionneur de l'équipe nationale féminine du Congo. C'est son grand retour à la tête d'une sélection nationale depuis 1993.

*Le championnat de basket-ball de Brazzaville s'est poursuivi le week-end dernier. Les résultats ci-après ont été enregistrés en seniors hommes: Patronage Sainte-Anne 1-RBC (40-81), Anges-Noirs BC-AS Thomas (78-40), CARA-Liber BC (72-55), RCO-Inter Club (33-75), Diables-Noirs BB 1-Diables-Noirs BB 2 (101-52), Etoile du Congo-AS La Grandeur (84-74).

DIABLES ROUGES, EN AVANT POUR LA VICTOIRE !

CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. AU CAPITAL DE 3 912 064 € - 592.033.401 RCS NANTERRE

ZIMBABWE / CONGO
DIMANCHE 24 MARS sur CANAL+ SPORT 2

CANALPLUSCONGO

LES BOUQUETS CANAL+

CONSEIL NATIONAL
DU CREDIT
Secrétariat Général
Boite Postale 126
BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO

REUNION DU 18 MARS 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Convoqué en session ordinaire le 18 mars 2019, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Brazzaville, le Conseil National du Crédit s'est réuni sous la présidence de Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, en présence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Monsieur Michel DZOMBALA, Secrétaire Général du Conseil National du Crédit du Congo, a rapporté les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil a d'abord pris connaissance des principales évolutions qui ont marqué la conjoncture économique internationale et nationale au cours de la période récente, ainsi que ses perspectives à court terme. Ensuite, il a examiné les canaux par lesquels a été financée l'économie congolaise au cours de l'année 2018. Enfin, il a pris connaissance des travaux menés par le Secrétariat Général du CNC, l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit (APEC) et l'Association Professionnelle des Etablissements de Microfinance (APEMF) en vue de proposer des innovations sur les modalités de financement de l'économie nationale.

Au niveau international, le Conseil a noté que la dynamique de la croissance économique observée au cours des trois premiers trimestres 2018 a été ralentie au quatrième trimestre 2018, affectée par les tensions commerciales et les incertitudes monétaires. Selon le FMI, la croissance du PIB mondial s'est établie à 3,7% au terme de l'année 2018, contre 3,8% en 2017 et devrait connaitre un léger ralentissement en 2019, à 3,5%.

Au plan national, le Conseil a relevé une embellie de la conjoncture économique congolaise. Selon les estimations de la BEAC, le taux de croissance du PIB réel est ressorti à 1,9% en 2018, contre -2,7% en 2017, sous l'effet principalement de la bonne orientation des activités du secteur pétrolier qui ont cru de 24,1%. Le taux d'inflation, mesuré en rythme annualisé, s'est légèrement raffermi en 2018 à 1,6%, contre 0,7% en 2017. La gestion des finances publiques s'est caractérisée par une amélioration du solde budgétaire, base engagements, hors dons, à 3,0% du PIB en 2018, contre un déficit de 8,2% du PIB en 2017. La situation monétaire a dégagé une contraction de la masse monétaire de 4,0%. Enfin, le solde courant des échanges extérieurs a enregistré un excédent de 24,4% du PIB en 2018, contre 3,6% un an auparavant.

En termes de perspectives, l'économie congolaise devrait poursuivre son redressement en 2019, avec un taux de croissance du PIB réel de 1,2%, grâce aux performances favorables attendues du secteur pétrolier (+3,8%) et du secteur non pétrolier (+0,1%).

Examinant les modalités de financement de l'économie nationale en 2018, le Conseil a noté une diminution de l'encours des crédits bancaires bruts à 1 242,5 milliards, soit 6,2%, affecté par la morosité du secteur hors pétrole. Sur le marché des capitaux de la CEMAC, le Trésor public congolais a levé 67,2 milliards, contre 22,0 milliards en 2017. Enfin, l'économie congolaise a bénéficié des entrées brutes de capitaux extérieurs pour un montant de 4 429,8 milliards, en chute de 55,3% par rapport à 2017, du fait de la fin des travaux de développement du champ pétrolier de Moho-Nord.

Analysant l'évolution du coût des ressources et des prestations bancaires, le Conseil a relevé une baisse générale des taux de crédit en 2018, même si leurs niveaux nominaux restent élevés. Par contre, il a noté une hausse de l'Indice des Prix des Produits Financiers (IPSF) de 25,6%, au second semestre 2018, ce qui traduit un renchérissement du coût des prestations bancaires imputable principalement à l'augmentation du coût des transferts de fonds.

Enfin, le Conseil a été informé des décisions prises par les différentes instances de la CEMAC, de la BEAC et de la COBAC./

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2019

La Présidente,
Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS

Avis d'Appel d'Offres

N°001/2019/SG/FCF 19

La Fédération Congolaise de Football se propose de réaliser, sur ressources propres, la construction d'un mur de clôture du domaine du Centre Technique d'Ignié (Pk 45).

A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission qui se présentera en un seul lot.

Le processus de sélection se déroulera conformément aux dispositions du Code des Marchés et au Manuel de Procédures de Gestion des Marchés de la Fédération Congolaise de Football.

Tout complément d'information peut être obtenu, les jours ouvrés, du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00, à l'adresse suivante :
Fédération Congolaise de Football
Stade Alphonse MASSAMBA-DEBAT
Téléphone: (+242) 066668487

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté et retiré au Secrétariat Général de la Fédération Congolaise de Football, contre paiement de la somme de Deux Cent Cinquante Mille Francs (250 000) F. CFA.

Les soumissions devront être déposées à la seule adresse indiquée ci-dessus, au plus tard, le 20 Avril 2019, à 12 heures précises.

Les soumissions reçues après le délai, en date et heure, seront rejetées.

Celles reçues dans les délais seront ouvertes en une (01) étape, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés. Le représentant mandaté doit être muni d'une procuration, afin d'être accepté en salle de dépouillement.

Les plis administratifs, techniques et financiers seront ouverts le 20 Avril 2019 à 13h00 précises au Secrétariat Général de la Fédération congolaise de Football.

Fait à Brazzaville, le 07 Mars 2019

Le Secrétariat Général de la Fédération Congolaise de Football

BUROTOP IRIS

DU JAMAIS VU !!

Jusqu'à 70 % de réduction sur une sélection D'ARTICLES DE BUREAUX

GRAND DÉSTOCKAGE

4 Avenue Cardinal Emile Biayenda - centre ville - Bzv Tél : 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - P/N Tél : 05 605 60 56